

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

**ABONNEMENTS**  
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.50  
 Etranger . . . 46.— 13.— 11.50 4.—  
 On s'abonne à toute époque.  
 Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.  
 Changement d'adresse, 50 centimes.  
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

### ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

**ANNONCES** Prix de la ligne corps 7 ou son espace.  
 Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 30 c.; tardifs 50 c.  
 Réclames 75 c., min. 3.75.  
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 40 c., min. 6.—. Réclames 1.—, min. 5.—.  
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 50 c., min. 7.—. Réclames 1.25, min. 6.25.  
 Demander le tarif complet

### AVIS OFFICIELS



#### VILLE DE NEUCHÂTEL

#### Lutte contre les moustiques

En vue de poursuivre la lutte méthodique contre les moustiques, qui a donné de bons résultats en 1924 et 1925, le public est instamment prié d'observer les prescriptions suivantes:

1. Les eaux stagnantes favorisant la pullulation des moustiques, il est indiqué de faire disparaître partout, le plus tôt possible, les flaques résultant de pluies, suintements, lavages, etc. Il est nécessaire aussi de vider complètement et nettoyer au moins une fois par semaine tous les récipients contenant de l'eau destinée aux usages domestiques.
2. D'autre part, les propriétaires ou locataires de jardins ou de parcs sont invités:
  - a) A réduire au minimum indispensable le nombre des bassins, fontaines et réservoirs divers, ou séjourner les eaux d'arrosage, et de placer sur chacun d'eux un couvercle imperméable aux moustiques;
  - b) A répandre tous les huit jours sur les eaux non couvertes et non destinées à la consommation (réservoirs, bassins, fosses, mares à uriner, etc.) un mélange à parts égales de pétrole et d'huile de schiste ou de goudron, ou du pétrole pur, à raison de 15 cm<sup>3</sup> soit une cuillerée à soupe par m<sup>2</sup>.

Des inspections seront faites périodiquement pour contrôler l'application de ces diverses mesures.

Commission de salubrité publique.



#### VILLE DE NEUCHÂTEL

A l'occasion de la journée de district du 17 juillet 1926, bureaux de l'administration communale seront fermés l'après-midi de lundi 19 courant.

Neuchâtel, le 17 juillet 1926. Conseil communal.

#### IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel, maison locative

comprenant atelier de menuiserie installé pour huit à dix ouvriers. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Romgemont.

A vendre une petite maison avec deux logements et jardin. S'adresser 2, Pierre qui roule.

#### Peseux

A vendre à Peseux une maison, construction d'avant guerre, de sept ou huit chambres, deux cuisines, balcons, grandes dépendances, verger, jardin et poulailler. Situation tranquille, vue très étendue, proximité de la forêt. Prix modéré. Facilités de paiement. c.o. Demander l'adresse du No 194 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à la Tourne, grand domaine comprenant 2 bâtiments, 3 logements, grandes écuries, remises et granges. Prés, pâturages en pleine valeur. Forêts. Surface 739,845 m<sup>2</sup>. S'adresser Etude Brauen, notaires, Neuchâtel.

A vendre au Bas-de-Sachet, Cortailod, à proximité immédiate du tram.

#### jolie petite maison

de cinq chambres, cuisine, grandes caves, eau, électricité, grand jardin, porcherie et poulailler. (Prix avantageux.) S'adresser par écrit sous chiffres Z. L. 204 au bureau de la Feuille d'avis.

#### BELLE PROPRIÉTÉ

de douze chambres et dépendances, à vendre ou à louer pour époque à convenir. Situation magnifique aux abords immédiats de la ville. Jardin, tram. S'adresser Etude Pettipierre et Hotz.

#### A vendre ou à louer

à Vanoyon s/Neuchâtel, grands immeubles industriels, ayant servi jusqu'ici d'ateliers de menuiserie et de scierie et comprenant de très vastes locaux avec grands dégagements et tout l'outillage se rattachant à cette industrie.

Maison locative, maison appartements et bureaux, maison rurale (écurie et grange pour quinze chevaux). Ateliers de charbonnage et forge. A proximité de deux gares C. F. F.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. D. Chappuis, Montmolin, s/Neuchâtel, Tél. 1.97.

#### A vendre près de Saint-Blaise une maison de rapport et d'agrément

comprenant trois appartements de trois et cinq chambres, avec nombreuses dépendances, buanderie, écurie à porcs, grange, remise, garage, etc. — Grand jardin et verger de 2750 m<sup>2</sup>. — ACCÈS AU LAC.  
 S'adresser à l'AGENCE ROMANDE B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

#### Petites villas et maisons à vendre dans le vignoble

PESEUX. — Cinq chambres, bain, buanderie, jardin 1000 m<sup>2</sup>. Fr. 26,000.—  
 AREUSE. — Six chambres, buanderie, jardin, pavillon, 1000 m<sup>2</sup>. Fr. 23,500.—  
 BEVAIX. — Cinq chambres, bain, buanderie, jardin 700 m<sup>2</sup>. Fr. 25,000.—  
 BOLE. — Cinq chambres, bain, véranda, chauffage central, jardin de 800 m<sup>2</sup>. Fr. 26,000.—  
 CHEZ-LE-BART. — Cinq chambres, buanderie, jardin 400 m<sup>2</sup>. Fr. 18,000.—

Toutes ces maisons sont en parfait état d'entretien.  
 Pour tous renseignements, et pour visiter, s'adresser à l'AGENCE ROMANDE B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel, ou Ad. Stauffer, Parc 43, la Chaux-de-Fonds.

#### OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL

#### Enchères publiques d'immeubles

Le samedi 7 août 1926, à 17 heures, à l'Hôtel du Poisson, à Marin, l'Office des faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques les immeubles ci-après désignés dépendant de la succession repudiée de Henriod Fritz-Henri, fils d'Albert, quand vivait domicilié à Renens près Lausanne.

Ces immeubles sont désignés comme suit au CADASTRE DE MARIN

Art. 129, pl. fo 20, No 46, FIN DE MARIN, champ de 1782 m<sup>2</sup>  
 Art. 84, pl. fo 20, No 49, FIN DE MARIN, champ de 2664 m<sup>2</sup>  
 Art. 36, pl. fo 20, No 48, FIN DE MARIN, champ de 2826 m<sup>2</sup>  
 Art. 506, pl. fo 20, No 47, FIN DE MARIN, champ de 873 m<sup>2</sup>

Pour une désignation plus complète comme aussi pour les servitudes concernant ces immeubles, l'extrait du registre foncier pourra être consulté en même temps que les conditions de vente.

L'estimation officielle globale est de 7000 fr.

Sur l'art. 34 se trouve un petit bâtiment à l'usage de remise assuré contre l'incendie pour 1000 fr.

Les conditions de la vente, qui sera définitive, et aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite seront déposées à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, DIX jours avant celui de l'enchère.

Les titulaires de servitudes qui ont pris naissance avant 1912 sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics, sont sommés de les annoncer dans un délai expirant le 23 juillet 1926. Ils sont avertis que les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi de l'immeuble grevé, à moins qu'il ne s'agisse de droits qui, d'après le code civil suisse, produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier.

Donné pour trois insertions à sept jours d'intervalle dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 1er juillet 1926. OFFICE DES FAILLITES: Le déposé: A. HUMMEL.

**Villa**  
 à l'Est de la ville, à vendre ou à louer. Tram à proximité. — Electricité et eau. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

#### A VENDRE

**Poussette**  
anglaise, usagée, mais en bon état, à vendre. S'adresser Parcs No 45 a, 1er, à droite.

A vendre un buffet de service  
noyer, en bon état d'entretien. S'adresser Righi 25, Peseux.

**Canot moteur**  
5 CV, six places, à vendre, fabrication 1925, Albert Stauffer, Peseux.

A vendre deux chars à échelle  
en bon état, S'adresser à Jules Leuenberger, Fontaines (Val-de-Ruz).

**LES CAFÉS OTZ**  
 DE QUALITÉ GARANTIE SONT EN VENTE  
 DANS TOUS BONS MAGASINS D'ALIMENTATION

PHARMACIE-DROGUERIE  
**F. TRIPET**  
SEYON 4 — NEUCHÂTEL

**LE VIN LAURENT**  
tonique et reconstituant par excellence, convient aux anémiques, surmenés et convalescents  
Prix du flacon: fr. 3.50

### Eponges

Grand choix Importation directe

**Droguerie P. Schneitter**  
Epancheurs 8  
Timbre escompte N. et J.

**OCCASION**  
A vendre bon marché un bon divan, une valise, un porte-journaux neuf, trois chaises, trois tabourets, une toilette (fer verni), une étagère, livres divers, etc. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

### jeune vache

toute prête au veau, chez Ulysse Monnier, la Coudre.

### Beaux porcelets

à vendre, chez Christian Hostetter, Serroue près Coffrane.

### bicyclette Peugeot

pour cause de double emploi. — Superbe occasion, Künzi, confiserie, Epancheurs 7.

**UNE NOUVEAUTÉ DE SUCHARD**

LE RÉGAL DES GOURMETS CETTE ANNÉE

LE CHOCOLAT DU CENTENAIRE PÂTE EXQUISE À LA CRÈME

**Chemiserie pour messieurs**  
 Sanitas, poreuse, 12.50  
 Percalé, rayures mode 9.50  
**KUFFER & SCOTT — NEUCHÂTEL**

**MYRTILLES**  
 qualité extra, expédition en caissettes de 5 kg. 4 fr. 50, 10 kg. 9 fr. contre remboursement. Esportazione Prodotti Agricoli, Magadino (Tessin), JH 63378 O

pour 30 centimes!

MONSIEUR  
 MADAME  
 BÉBÉ  
 LAVENT  
 LA TÊTE  
 avec la poudre **ALPHA**

**Vuarraz & Cie**  
 NEUCHÂTEL  
 LIQUIDATION GÉNÉRALE

Tout est 30% meilleur marché que chez le fabricant  
 Rien ne devant rester en magasin, tout est débarrassé sans souci des pertes.

Nous avons encore un beau choix de tissus pour robes d'été

CONSULTEZ L'APPAREIL MAGNET AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

**Les Potages Maggi**  
 conviennent à toute table!

1 bloc pour 2 assiettes: 15 c.

**FERBLANTERIE-APPAREILLAGE**  
 Eau froide et chaude  
 Chambres de bains  
 Buanderies  
**USINE J. DECKER & Co**  
 NEUCHÂTEL

**CAFÉS ROTIS**  
 Zimmermann S. A.

**SOLDES FIN DE SAISON**  
 Profitez pendant les derniers jours de notre

**LIQUIDATION PARTIELLE**  
 de nos lots extrêmement avantageux

**EN ROBES D'ÉTÉ** Nouvelles séries à prix baissés

Jusqu'à 75% de rabais sur les chapeaux garnis pour dames

ATTENTION: Samedi 17 juillet, nos magasins resteront ouverts jusqu'à 19 h. (7 heures du soir)

**AUX ARMOURINS S.A.**  
 Neuchâtel.

**Sacs de montagne**  
 de 2.25 à 35 francs  
 35 modèles

**Chemises de sport**  
 pour l'alpiniste  
 flanelle, coton et laine

TOUT POUR L'ALPINISME

**CASAM-SPORT**  
 I. CASAMAYOR — NEUCHÂTEL

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer tout de suite à personne tranquille, CHAMBRE ET CUISINE Temple-Neuf No 11, S. Meyer.

A louer tout de suite, rue du Seyon 13 et 15. DEUX LOGEMENTS de deux et trois chambres et dépendances. Prix avantageux. S'adresser Lambert, Balance 1.

A louer tout de suite deux petits logements au 1er et au 2ème étage. S'adresser Chavannes 11, J. Speiser, serrurier.

A louer joli petit LOGEMENT de deux chambres, au soleil, avec jardin, à petit ménage tranquille. S'adresser à M. Porzitz, Pré Landry, à Boudry.

Pour époque à convenir 24 mars 1927 ou 24 juin 1927 à louer au Quai Comtesse, huit appartements de trois pièces, salles de bains installées, chauffage central par appartement, chambres de bonnes chauffées, fourneaux, Loggia, Balcons, Buanderie. Soirée intérieure. Pénalage extérieur. Caves, réfrigérateurs, Garages. Confort moderne.

S'adresser Etude Baillet, Faubourg du Lac 11, Téléphone 1.55 à M. Édouard Bollot, architecte, rue de Corvailles 18, à Peseux. Téléphone 41.

Séjour d'été A louer à la Tourne, superbe chalet comprenant sept pièces, très joliment meublées. Splendide situation. Grand dégagement. S'adresser Etude René Landry, notaire, Seyon 4.

Villa à louer A remettre, dans belle situation au haut de la ville, une jolie propriété comprenant villa confortable de onze chambres, qui pourrait être divisée en deux appartements de quatre et sept chambres chacun, avec salle de bains installée et jardin. Etude Pettitpierre & Hotz.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, à Bel-Air, cinq chambres, véranda et dépendances. S'adresser à M. Paul Donner, Bellevaux, ou à l'Etude H. Bonjour, notaire. c.o.

A louer tout de suite, pour cause imprévue, UNE VILLA de onze chambres, chambre de bain grande, terrasse, vastes dépendances. Jardin ombragé. S'adresser à A. Béatrix, Tivoli No 6. c.o.

Rue des Moulins, à louer, appartement en bon état, de quatre chambres et dépendances. — Etude Pettitpierre & Hotz.

PESEUX A louer pour le 24 septembre appartement de deux chambres, situé au soleil, avec jardin. — S'adresser à Alb. Hossmann, Peseux, Tivoli 6.

J.-J. Lallemand. — A louer pour le 24 juillet logement de trois chambres. Etude DUBIED, notaire, Môle 10.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, rue du Musée No 1.

grand et superbe appartement moderne de sept chambres et toutes dépendances. Bain d'ascenseur. — Grand balcon. — Soleil et vue étendue. S'adresser à M. Alex. Coets, rue Saint-Honoré 1, Téléphone 7.65.

A louer beau LOGEMENT de quatre chambres, bain installé, grande terrasse, jardin. — S'adresser Bel-Air, c.o.

A louer pour le 24 décembre appartement de trois chambres et dépendances. Gibraltair 7. S'adresser Etude Wavre, notaire, Palais Rougemont, Neuchâtel.

Ed. Calame Régie d'immobles Rue Parry 2

Pour tout de suite: Cinq pièces, J.-J. Lallemand, Magasin, 1er Mars. Locaux, Ecluse.

Pour le 24 septembre: Deux chambres, Ecluse. Trois chambres, Tertre. c.o.

Rue du Seyon: beau 2ème étage de six chambres avec balcon. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Chemin du Rocher: deux chambres, deux alcôves et dépendances; prix 42 fr. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Ecluse: cinq pièces et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Rue du Château: deux grandes pièces à un 1er étage. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 24 septembre, au Vauveyon, logement de trois chambres, Gérance des bâtiments, hôtel municipal, c.o.

Pour le 24 septembre, à Bellevaux, logement de sept chambres, prix avantageux. Gérance des bâtiments, hôtel municipal.

CHAMBRES

Chambre meublée, Avenue du 1er Mars 10, 1er. c.o.

Pour le 15 juillet, très jolie chambre avec balcon; pension Piano, Avenue du 1er Mars 8, 1er étage.

Jolies chambres meublées, au soleil, Rue du Château 13.

Belle chambre pour monsieur sérieux. Pourtalès 10, 2me, à droite.

Belle chambre meublée, au soleil, Pourtalès 3, 1er.

Jolie chambre meublée indépendante pour le 15 juillet. — Saint-Maurice 2, 1er.

Jolie chambre meublée, Côte No 115, 1er, à gauche.

Belle chambre indépendante pour demoiselle. Demander l'adresse du No 224 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre meublée, Terreaux 3, 3me étage. c.o.

BELLE CHAMBRE avec pension. — Faubourg de l'Hôpital 64.

LOCAT. DIVERSES

Magasin On cherche à louer pour le 24 juin 1928, magasin situé dans le centre de la ville. S'adresser Etude Junier, notaire, Neuchâtel.

On offre à louer, tout de suite, au rez-de-chaussée, un local indépendant pouvant servir pour bureaux ou société. Pour visiter, s'adresser rue du Coq d'Inde 20, 1er.

A louer beau magasin situé sur la boucle. Ecrire sous chiffres F. S. 216 au bureau de la Feuille d'Avis.

Seyon. — A louer deux locaux à l'usage de bureau, atelier ou entrepôt, en bon état. — Etude DUBIED, notaire, Môle 10.

Garages

à louer, Faubourg de l'Hôpital; emplacement pour garage de quatre ou cinq autos. S'adresser sous chiffres F. K. 226 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandes à louer On cherche à Neuchâtel ou ses environs, pour date à convenir, deux chambres meublées

ON DEMANDE chambre très propre à louer, avec ou sans pension, pour un monsieur de bonne éducation. — Offres avec prix sous chiffres J.H. 6910 Z, au bureau de la Feuille d'Avis.

ON DEMANDE à louer, si possible au centre de la ville, un local de bonne grandeur pouvant être utilisé comme entrepôt

Ecrire sous Y. B. 280 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Volontaire dans famille ou commerce pour apprendre la langue française. Entrée le 1er août, éventuellement plus tôt. Ecrire à K. L. 245 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE DEMOISELLE bien au courant des travaux de ménage et de cuisine, cherche place facile pour tout de suite ou époque à convenir dans une petite famille de Neuchâtel, où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Irait de préférence dans famille ayant un petit enfant. Bons renseignements désirés. Prière d'adresser les offres sous chiffres C. A. 243 au bureau de la Feuille d'Avis.

Cuisinière capable cherche place. Ecrire sous chiffres P 15598 C à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Jeune fille de 16 ans aimant les enfants CHEROHE PLACE pour aider au ménage, de préférence à Neuchâtel. S'adresser à Maria Bongni, Kriechenwil (Laupen).

PLACES On cherche fille de cuisine Pension du Commerce, rue Saint-Maurice 11.

Bonne à tout faire

Personne de confiance, très propre et soignée, est demandée pour le 15 août dans villa moderne. Gages depuis 80 fr. par mois. Offres à Mme Théodore Schild, Granges (Soleure).

Famille cherche JEUNE FILLE 17-18 ans, pour tous travaux de ménage. Gages et vie de famille assurés. Faire offres à Mme G. Brauen, 619 Gartenstadt, Liebefeld, près Berne. JH 847 Y

JEUNE FILLE

de 17 à 18 ans révolus, intelligente et de bonne commande, est demandée pour aider aux travaux du ménage et du magasin. Vie de famille et bons soins assurés. Entrée immédiate ou pour le 1er août. Se présenter ou faire offre avec conditions à M. Alfred Jakob, boulangerie-épicerie, à Fontaines (Val-de-Ruz).

CUISINIÈRE

capable, bonne ménagère et FEMME DE CHAMBRE sérieuses, demandées dans pensionnat, région Montreux. Ecrire sous M 24621 L à Publicitas, LAUSANNE. JH 85975 L

On cherche pour tout de suite cuisinière remplaçante ou jeune fille sachant cuire, pour deux ou trois mois. Demander l'adresse du No 244 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE de 16-18 ans est demandée en ville en qualité d'aide de ménage par petite famille de trois personnes; entrée 1er août. Gages à convenir. Demander l'adresse du No 249 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite JEUNE FILLE sérieuse pour le service des chambres; table, couture. Envoyer les offres à Mme M. Kaufmann, Prises-Sèche, Boveresse (Val-de-Travers).

ON DEMANDE une JEUNE FILLE honnête et bien recommandée au courant de tous les travaux du ménage. Se présenter chez Mme Wulschleger, Parcs-du-Milieu 5.

EMPLOIS DIVERS

jeune fille pour aider à la cuisine et un peu au café. S'adresser Café de la Côte, Peseux.

On cherche à placer deux jeunes filles comme femmes de chambres dans hôtel. S'adresser à Mme Olga Burkhardt, Gals (Berne).

Jeune homme, 26 ans, connaissant à fond l'entretien et la réparation de toutes machines, outils et chauffage central, cherche place stable dans bonne maison comme ajusteur-mécanicien

de préférence dans le canton de Neuchâtel. — Bons certificats à disposition. Adresser offres écrites sous chiffres O. P. C. 285 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille ayant fait apprentissage de TAILLEUSE POUR DAMES cherche place (avec pension et logis) dans bon petit atelier, pour se perfectionner et apprendre la langue française. Famille E. Osticker, Tribshenstrasse No 37, Lucerne.

JEUNE HOMME

Grison, 19 ans, cherche place dans le canton de Neuchâtel pour se perfectionner dans la langue française. S'adresser par écrit sous G. B. 247 au bureau de la Feuille d'Avis.

Elève architecte Place pour un élève de 1re année au Bureau de construction et gérances Louys CHATELAIN

Jeune tailleur-découpeur diplômé très capable et sérieux. Suisse demandant chez nous place pour le 1er septembre dans bon établissement pour messieurs. Offres sous chiffres Ce 5331 Y à Publicitas Neuchâtel.

DEMOISELLE HOLLANDE

(Suisse française) On demande dans un grand ménage, à la campagne, pour soigner trois petits garçons de 2, 4 et 7 ans, une gentille demoiselle, capable et sérieuse, qui aime la vie tranquille à la campagne. Religion protestante. Très bon caractère. Lettres avec certificats sous V 149 à la Librairie Allert de Lange, Damrak, AMSTERDAM. JH35986 L

Nous cherchons, pour tout de suite, une bonne vendeuse connaissant le corset et sachant faire les réparations. <AU CORSET D'OR>.

Maréchal

Je cherche pour tout de suite un jeune ouvrier maréchal. S'adresser à Armand Jehan, maréchal, Saint-Blaise.

On demande JEUNE HOMME sachant traire. Entrée immédiate ou à convenir; bons gages. S'adresser Arnold Hausener, Saules (Val-de-Ruz).

ON DEMANDE une JEUNE FILLE de 15 à 18 ans, de bonne volonté pour aider au ménage, et un JEUNE GARÇON pour les travaux de la campagne et de l'écurie. S'adresser à Charles Jeanneret, agriculteur, Montmolin (Val-de-Ruz). Téléphone 139

Couturiers cherche place dans un bon atelier de couture si possible tout de suite ou pour l'automne. M. Kaiser, Cassardes No 22. Bonne vendeuse connaissant bien la lingerie, et les corsets est demandée. Offres écrites sous chiffres M. S. 229 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune Neuchâteloise, de 20 ans, ayant fait un stage de deux ans dans une maison de commerce de la Suisse allemande, cherche place analogue dans un bureau de la ville. Se contenterait d'un salaire modeste. Références à disposition. — Adresser offres écrites sous chiffres M. G. 210 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ancienne pâtisserie de café et maison de denrées coloniales demande des voyageurs pour visiter la clientèle privée dans plusieurs cantons. Offres sous chiffres Z. H. 2147 à Rudolf Mosse, Zurich.

PERDUS Perdu mercredi soir, entre Neuchâtel et les Grattes un portefeuille contenant 40 francs et différents papiers. Prière de le rapporter contre récompense au poste de police de Neuchâtel.

Perdu une sacoche de dame contenant une montre en or et quelques francs en argent. La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 250

Objets trouvés à réclamer au poste de police: Une broche. Un portefeuille. Une montre d'homme. Une bague. Une plume réservoir. Une pièce en or. Une montre bracelet pour dame.

A VENDRE Nouveauté brevetée Procurez-vous la serviette hygiénique — ELITE — pratique et durable Ne s'achète qu'une fois. — Prix 4 fr. 80 francs. — Prospectus et références gratuits. M. L. SCHMITT, PESEUX

BUVEZ L'ADDI J. WEBER représentant CRÉT TACONNET 30 - NEUCHÂTEL TÉLÉPHONE 16.14

Crise sans fin partout, c'est le triste bilan de la guerre. Aidez à la propagation de l'idée de paix en achetant le jeu de famille <Pax>. Livrable dans les dix jours contre envoi de Fr. 3.50 en timbres-poste suisses, à case postale 12281, Ecluse, Neuchâtel.

A vendre chien courant garanti toute première force. S'adresser à A. Pethoud, Fahys No 179.

AVIS DIVERS Le cabinet dentaire F. WALLRATH technicien dentiste SERA FERMÉ jusqu'au jeudi 5 août MARIAGES Toutes personnes ayant peu de relations et désireuses de se marier vite et bien, peuvent s'adresser sans retard et en toute confiance à Mme Wilhelmine ROBERT ALLIANCE DES FAMILLES NEUCHÂTEL, Sablons 33 Agence matrimoniale d'ancienne renommée, fondée en 1880 Conditions avantageuses. Discretion. Consultations 3 fr. en timbres poste. — Renseignons sur tout.

Le change français me permet de vendre une série de motocyclettes neuves, avec garantie de l'usine, à des prix très avantageux. — Démonstrations gratuites.

A. Grandjean Neuchâtel

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

CINEMA DU THEATRE Dès mercredi 14 juillet Dimanche matinée dès 2 h. UN FILM MERVEILLEUX Sa sœur de Paris avec Constance Talmadge et Ronald Colman UNE COMÉDIE ULTRA-MODERNE Oh! quelle nuit! Félix au pays enchanté COMIQUES

Dames demandées partout comme dépositaires (en appartement) pour articles de grande vente. Fixe et remise. Affaire d'avenir. Références et dépôt 100 fr. exigés. Offres à case ville 2196, Lausanne.

ON CHERCHE à placer pour trois ou quatre semaines, de préférence chez instituteur ou pasteur, en vue de se perfectionner dans la langue française, un élève du gymnase de Berne (âge: 18 ans). Offres sous chiffres Be 5328 Y à Publicitas Berne. JH 2226 B

PENSION Qui prendrait en pension pour quatre ou cinq semaines jeune fille de 14 ans en convalescence. Chambre embellie dans pension ou famille, aux environs immédiats de Neuchâtel. Adresser offres et prix de pension à M. Fritz Maret, Chemin Blanc 5, le Locle. P 10294 Le

Maison de repos et de convalescence, à Bôle LE CHATELARD Mesdames BELLER-GEX Vue très étendue terrasse, jardin Prix modérés Ouverte toute l'année

Crédit Foncier Neuchâtelois Conformément à l'art. 13 de notre règlement pour le SERVICE D'ÉPARGNE, nous portons à la connaissance de notre clientèle que, dès le 1er juillet 1926, le taux d'intérêt bonifié aux déposants sur livrets d'épargne sera de 4 1/4 % l'an. Neuchâtel, juin 1926. La Direction.

Allô! Allô! Un taxi confortable est toujours disponible Téléph. 85 - NEUCHÂTEL Ed. von ARX

BATEAUX A VAPEUR Dimanche 18 juillet si le temps est favorable Promenade à l'Île de St-Pierre

13 h. 50 Neuchâtel 19 h. — 14 h. 05 St-Blaise 18 h. 40 14 h. 05 Landeron 17 h. 55 15 h. 05 Neuveville 17 h. 40 15 h. 20 Gélresse 17 h. 25 15 h. 35 Île St-Pierre 17 h. 10

PRIX DES PLACES (aller et retour) Ire 1mo de Neuchâtel - Fr. 3.20 2.20 et Saint-Blaise » 3. — 2. — du Landeron » 2. — 1.20

Départ pour Yverdon 11 h. 35. Départ pour Morat 8 h. 20, 14 h. 15. Départ pour Estavayer 7 h. 45, 13 h. 55, 18 h. 15. Départ pour Cudrefin 8 h. 25, 10 h. 30, 14 h. 18, 15 h. 20 h. Départ pour Chevroux 8 h. 25

Billets du dimanche Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à 11 h. 25 et de 20 h. à 21 h. PRIX: 1 fr. à 20 heures ORCHESTRE Société de navigation.

Neuchâtel-Cudrefin, Bantive de 10 h. 30 à

## « Le Reich n'a pas désarmé »

Le professeur F.-W. Foerster, philosophe et pacifiste, est un ami fanatique de la vérité. Il a montré plus d'une fois qu'il est capable pour elle de tous les sacrifices. Son besoin de loyauté est tyrannique. Partout où il croit apercevoir un mensonge, même un simple équivoque, il intervient et les dénonce publiquement. Un autre pacifiste, Ludwig Quidde, ayant déclaré récemment dans un mémoire : « Vous pouvez m'en croire, l'Allemagne est désarmée », le professeur Foerster s'est levé, si je puis dire, tout d'une pièce, et a éloquentement protesté dans la revue d'avant-garde, la « Weltbühne ».

Son article sera troublant pour bien des esprits. Il est dirigé contre les libéraux allemands et contre ce que notre auteur appelle leur faiblesse et leur manque de perspicacité. Il n'est pas tendre, par exemple, pour le comte Bernstoff, délégué allemand à la conférence pour la réduction des armements. Foerster lui reproche tout simplement de s'être fait à Genève l'écho d'un « gigantesque mensonge » et d'avoir encore « affaibli le crédit de la parole allemande officielle ». Comme l'article de la « Weltbühne » continue une controverse déjà longue, et qui va prendre sans doute des allures plus passionnées, il est essentiel de le signaler à l'opinion française, avec la mise au point nécessaire.

### Réquisitoire accablant

Foerster énumère, non sans quelque désordre, les raisons qu'il a, ou croit avoir, de parler d'un « désarmement » de l'Allemagne. Il dénonce (à son tour) les organisations militaires privées groupées sous le nom de « protection du territoire », et subventionnées par l'industrie et la grande propriété agricole. A elle seule, affirme-t-il, la province du Brandebourg leur a versé 2 millions de marks. Il signale à nouveau l'accroissement du budget de la Reichswehr, la terreur exercée par les associations patriotiques dans les milieux de la bourgeoisie provinciale. Il accuse le ministère de la Reichswehr d'avoir passé avec Pokker un contrat par lequel la fabrique d'avions s'engage à fournir, en cas de besoin, de 20 à 30 avions par jour. Il a appris qu'à la Pentecôte une « commission » s'est réunie pour étudier les questions d'aviation. Elle était composée de vingt personnes, dont dix militaires. Le ministère déjà nommé a acheté récemment quarante camions spéciaux pour transporter des explosifs. Un professeur, chimiste aux Anilin-Werke (Badische) a découvert un gaz dont l'action est « terrifiante ».

L'armée allemande est une troupe d'élite, apte à la guerre moderne, laquelle sera menée par « une minorité de techniciens hautement qualifiés ». D'ailleurs, cette armée dispose, par les associations illégales, des « millions » de jeunes gens qu'elle prépare et instruit. Voilà ce que n'a pas dit, à Genève, le comte Bernstoff, et ce que Foerster proclame à la face de l'Europe, afin de soulager sa conscience de pacifiste intégral.

Une des principales conclusions de Foerster, c'est que les possibilités militaires de l'Allemagne sont telles, et elles sont en même temps si difficiles à évaluer exactement, qu'il ne peut être question jusqu'à nouvel ordre d'un désarmement progressif général. Pour Foerster, le désarmement général ne peut être conçu que comme le résultat d'un accroissement de garanties et de sécurités envers une agression éventuelle. Et il ajoute qu'en essayant de renverser cet ordre actuel, les Américains font preuve d'ignorance et les Anglais d'hypocrisie ». Les uns ne savent rien de la situation européenne, les autres n'ont qu'un but : « assurer leur suprématie navale ».

## Causerie agricole

(De notre collaborateur)

### Les perspectives des récoltes

D'après les renseignements reçus et communiqués par l'Institut international d'agriculture, à Rome, on constate que la température basse et les jours pluvieux des mois de mai et juin n'ont pas été favorables aux cultures des céréales. La végétation, dans son ensemble, a été retardée ; des dommages ont été causés par les gelées tardives et, dans quelques régions, par les inondations et par la verse.

Depuis que la température est redevenue plus normale, la situation s'est améliorée. En Europe, pour le froment, on prévoit un rendement inférieur à celui de l'année dernière, qui avait été très élevé, mais néanmoins supérieur à la moyenne de ces dernières années.

Pour le seigle d'automne, atteint prématurément par la verse, les perspectives sont mau-

vaises ; par contre, elles sont généralement bonnes pour l'orge et l'avoine.

Dans l'Europe du sud, les cultures de céréales ont bénéficié des pluies abondantes de ce printemps, et la récolte s'annonce supérieure à celle de 1925. Il en est de même pour le froment, dans l'Afrique du nord ; par contre, la récolte de l'orge paraît devoir être déficitaire.

Aux Etats-Unis, on escomptait un fort rendement de froment d'automne, mais la sécheresse du commencement de juin a causé d'importants dommages dans plusieurs régions. Les dernières nouvelles annoncent que la récolte s'opère dans des conditions plutôt favorables.

Les céréales de printemps (froment de printemps, seigle de printemps, orge) donneront un rendement inférieur à celui de l'année 1925.

Au Canada, le pays grand producteur de blé, l'état des cultures laisse prévoir une bonne récolte, en tous cas semblable à celle de l'année dernière, qui avait été plutôt abondante.

En Inde, la production du froment sera faible, assez semblable en cela à celle de l'année dernière. En résumé, la production en froment de l'hémisphère septentrional paraît, selon toutes prévisions, devoir être à peu près la même que celle de 1925, par conséquent supérieure à la moyenne des cinq dernières années.

La récolte de seigle sera, par contre, inférieure à celle de 1925.

Pour l'orge, l'avoine et le maïs, il est encore difficile de donner des prévisions bien exactes ; on espère un bon rendement moyen.

En ce qui concerne les autres cultures, on constate que, dans la plupart des pays, les pommes de terre hâtives ont souffert des pluies trop abondantes et des gelées du mois de mai. Quant aux variétés tardives, l'ensemble présente un aspect satisfaisant.

La betterave à sucre, en général, donne satisfaction, bien que, dans quelques pays, il a fallu procéder à des réensemencements. Dans son ensemble, la végétation est plutôt en retard.

Les gelées du mois de mai ont causé d'assez graves dégâts à la vigne, et la végétation est en retard dans la plupart des régions productrices. Jusqu'à maintenant, la floraison s'est effectuée dans d'assez heureuses conditions et les nom-

## La poupée

Debout, près de la belle voiture, dans laquelle reposait une poupée superbe, Zézette surveillait le manège d'une petite fille de son âge, modestement vêtue, qui tournait autour d'elle, avec de craintifs regards d'admiration.

— Vous la trouvez belle, « ma fille » ? demanda-t-elle avec fierté.

— Oui...

— Comment vous appelez-vous ?

— Didi.

Les grands airs de Zézette intimidèrent visiblement la petite. Il y avait aussi la « nurse », qui, bien qu'occupée à bavarder avec des nourrices, pouvait la rabrouer et l'éloigner comme indésirable.

Mais Zézette, sensible à l'admiration, tenait à éblouir. Elle se mit à détailler complaisamment les perfections de sa poupée.

— Elle coûte cher, vous savez... Et pour l'habiller donc ! C'est qu'elle est grande et lourde. Tenez. Pesez-la.

Tendrement, les bras de Didi se fermèrent sur la poupée qui lui était tendue. Ses yeux brillèrent.

— Vous aimez les poupées ?... Vous en avez une ? s'enquit Zézette.

La tête aux cheveux rebelles s'inclina, en hésitant.

— Oui...

— Aussi belle que la mienne ?

L'orgueil est cruel, quand son insistance veut forcer un aveu humiliant. Le petit visage pâlot se crispa.

Mais, tout à coup, Didi releva la tête. Elle venait de trouver une riposte :

— Plus belle !

— Oh ! fit Zézette, suffoquée et s'accrochant au doute. Vous dites cela. Mais ce n'est peut-être pas vrai... D'abord, est-ce bien sûr que vous en avez une ?

— Oui, répéta Didi, avec résolution. Et bien plus belle... parce que c'est une poupée vivante.

Stupéfaite, Zézette accepta sa défaite.

— Je voudrais bien la voir, avoua-t-elle, un peu dépitée. Est-ce que vous viendrez demain ?

— Oui... après l'école.

— Alors, vous voudrez apporter votre poupée.

Deux secondes d'hésitation ; une rougeur furtive, aussitôt effacée par une volonté de défi.

— Je l'apporterai.

Le lendemain, à la sortie de l'école, Didi courut d'une traite escalader les six étages, qui me-

naient au gîte maternel. La porte n'en était pas fermée à clé, parce qu'il n'y avait vraiment aucune raison de craindre l'intrusion d'un cambrioleur.

Didi entra, négligea la tartine préparée sur la table et ne s'occupa que du berceau, voisinant avec le grand lit. Un bébé de quelques mois y dormait. Avec des gestes déjà maternels, elle le prit, l'enveloppa dans un châle et l'emporta.

En passant devant la loge de la concierge, elle entra ouvrir la porte.

— S'il vous plaît, madame Laurent, quand maman rentrera, vous lui direz que je suis allée promener le petit frère au parc, annonça-t-elle.

Puis, elle fila bien vite.

Au rendez-vous, fidèle (et pourtant, quels trésors de diplomatie ne lui avait-il pas fallu dépenser pour ramener l'élégante « nurse » en ce lieu populaire !), Zézette attendait.

Ce n'était pas la curiosité seule qui l'inspirait, mais aussi le secret espoir de confondre de mensonge ou d'exagération son impudente rivale. Elle supposait que Didi ne viendrait pas, ou viendrait les mains vides.

Mais elle l'aperçut, qui s'avancait, tenant dans ses bras un poupon, de taille impressionnante.

— Ma poupée est moins grande ! estima-t-elle, reprise de dépit.

Elle ne sut pourtant pas attendre sur place et courut au devant de l'arrivante.

— Montrez ! cria-t-elle. Est-elle vraiment vivante ?

— Regardez ! triompha simplement Didi.

— Oh !... C'est un bébé ! constata Zézette, éclairée, mais émerveillée tout de même.

Car, en ses rêves les plus ambitieux, elle n'avait jamais osé émettre la prétention de se faire confier un « vrai bébé ». Si pauvrement vêtu que fut le petit frère de Didi, il prenait aux yeux de Zézette l'importance d'un jouet impossible à obtenir.

Le porter, le manier, provoquer ses risettes, fut une joie qui transporta la petite fille et ravit en même temps Didi.

Celle-ci n'obtenait-elle pas, en échange du poupon, la permission de prendre dans la belle voiture la poupée convoitée et de la dorloter à sa convenance ? Ainsi s'opposent et se balancent les desirs humains.

— Vous jouerez avec ma poupée, et moi je promènerai votre petit frère, décida Zézette. Voyez, il tient juste dans ma voiture.

Didi acquiesça, considérant avec amour la belle poupée, aux vêtements coquets. Elle ne songeait plus à la revanche prise. Elle savourait cette joie unique de se pavaner entre deux rangées de regards, qu'elle imaginait admiratifs et envieux et

qui devaient voir en elle la propriétaire du splendide jouet.

Posséder une poupée pareille ! Pour toujours ! Quel rêve !... Mais, tout à l'heure, il lui faudrait la rendre ! Quel crève-cœur !

Poussant un gros soupir, Didi tourna la tête, pour chercher du regard le poupon de chair et d'os, qui remplacerait dans ses bras la poupée convoitée.

Elle ne l'aperçut plus, non plus que la voiture, ni Zézette. Elle était seule, entre les massifs d'une allée, dans laquelle elle s'était engagée, sans que sa compagne de jeu la suivît.

Seule !...

Son cœur se mit à battre. Et, cédant à une tentation subite, serrant la poupée sur son cœur, elle se mit à courir vers une des sorties du parc.

A peu près au même moment, Zézette, rappelée par sa « nurse », franchissait une autre porte, en poussant devant elle la voiture dans laquelle sommolait la « poupée vivante ».

Etait-ce pour manifester son enthousiasme d'être ainsi véhiculée ? ou pour toute autre cause ? Soudain, le marmot, s'éveillant, se mit à brailier, déterminant chez la « nurse » une véritable commotion de stupeur.

— Oh ! s'exclama-t-elle. Qu'est-ce que cela, Zézette ?

Alors, toute fière de son exploit, et ne doutant pas d'avoir gagné au troc, la petite fille expliqua :

— C'est un bébé, miss... Un vrai bébé, que j'ai pris à une petite fille... Mais vous savez, je lui ai laissé ma poupée en échange...

H.-J. MAGOG.

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

qui devaient voir en elle la propriétaire du splendide jouet.

Posséder une poupée pareille ! Pour toujours ! Quel rêve !... Mais, tout à l'heure, il lui faudrait la rendre ! Quel crève-cœur !

Poussant un gros soupir, Didi tourna la tête, pour chercher du regard le poupon de chair et d'os, qui remplacerait dans ses bras la poupée convoitée.

Elle ne l'aperçut plus, non plus que la voiture, ni Zézette. Elle était seule, entre les massifs d'une allée, dans laquelle elle s'était engagée, sans que sa compagne de jeu la suivît.

Seule !...

Son cœur se mit à battre. Et, cédant à une tentation subite, serrant la poupée sur son cœur, elle se mit à courir vers une des sorties du parc.

A peu près au même moment, Zézette, rappelée par sa « nurse », franchissait une autre porte, en poussant devant elle la voiture dans laquelle sommolait la « poupée vivante ».

Etait-ce pour manifester son enthousiasme d'être ainsi véhiculée ? ou pour toute autre cause ? Soudain, le marmot, s'éveillant, se mit à brailier, déterminant chez la « nurse » une véritable commotion de stupeur.

— Oh ! s'exclama-t-elle. Qu'est-ce que cela, Zézette ?

Alors, toute fière de son exploit, et ne doutant pas d'avoir gagné au troc, la petite fille expliqua :

— C'est un bébé, miss... Un vrai bébé, que j'ai pris à une petite fille... Mais vous savez, je lui ai laissé ma poupée en échange...

H.-J. MAGOG.

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?

— C'est la note de l'hôtel, elle était plutôt salée...

— Ah, que j'ai soif, qu'est-ce qui a bien pu m'altérer ainsi ?



### Les fins bas de soie

sont devenus indispensables à la femme élégante, et quelle est la femme ou la jeune fille qui laisserait les autres se parer de ce titre sans y prétendre elle-même?

Ce n'est plus un luxe de porter chaque jour des bas de soie si l'on a soin de les laver régulièrement au LUX. La soie frottée ou tordue devient cassante; lavée à l'eau très chaude, elle se drape et jaunît, tandis que les bas les plus fragiles regagnent dans une eau tiède de LUX leur souplesse et leur éclat.

**LUX ne se vend jamais ouvert!**

Recueillez les emballages du LUX pour participer aux cours de l'Institut ménager Sunlight. Prospectus gratuits.

# LUX

Savonnerie Sunlight, Olten.



Connaissez-vous le 'LUX coloré', notre TWINK? Il teint et nettoie à la fois. 24 magnifiques nuances.

### Abricots de Saxon

Centre de production le plus important du Valais. La récolte a commencé - Achetez le savoureux fruit du pays.

**Gaillard frères, fruits en gros, Saxon**  
Spécialités: abricots, pommes, poires, etc. - Téléphone No 3

Demandez !!



Boisson saine et rafraîchissante sans alcool

Exclusivité pour la Suisse:

**SANDOZ FILS, Môtiers** (Val-de-Travers)  
ÉCHANTILLON GRATIS ET FRANCO

## POUR LES BAINS

Pour dames et fillettes

Costumes de bain jersey coton uni et rayé 4.50 3.25 2.75 **2<sup>15</sup>**

Costumes de bain en toile et satinette 4.20 3.50 **3.-**

Bonnets de bain superbe choix 2.50 1.95 1.35 1.10 **-.95**

Pour hommes et garçons

Caleçons de bain rayés rouge . . . -.95 -.85 **-.65**

Caleçons de bain façon nageur . . . 1.60 1.40 1.25 **1<sup>10</sup>**

Costumes de bain jersey coton noir . 3.50 3.25 2.90 **2<sup>60</sup>**

Draps de bain diverses grandeurs . . . 9.- 4.95 **3<sup>25</sup>**

**JULES BLOCH**  
SOLDES ET OCCASIONS  
NEUCHÂTEL

**4.80** la paire

Richelieu toile blanche, forme moderne, No 38-42  
Un lot de souliers toile blanche No 27-34 **7.90**  
Un lot de souliers toile blanche 18-21 **3.90** 22-25 **4.90**



Grande Cordonnerie J. Kurth  
Neuchâtel, rue du Seyon 3, place du Marché 1

### N'oubliez pas que...

La santé représente un fameux capital. Dont on doit prudemment toucher les intérêts. Fortifiez-vous tous! C'est le point principal. Et, comme apéritif, buvez du «DIABLERETS».

### AVIS DIVERS

**Restaurant des Saars - Neuchâtel**  
Samedi 17 et dimanche 18, dès 14 heures

## VAUQUILLE

organisée par la  
**Fédération suisse des ouvriers des téléphones et télégraphes**  
SECTION DE NEUCHÂTEL

**Dimanche 18, dès 13 h., KERMESSE**  
En cas de pluie, renvoi de 7 jours. INVITATION CORDIALE A TOUS.

Dimanche 18 juillet dès 14 heures

## DANSE

dans les établissements ci-dessous:

Jardin du Restaurant fédéral - LE LANDERON  
Orchestre Pelati

**HOTEL DU VERGER - THIELLE**  
Orchestre „SCINTILLA“

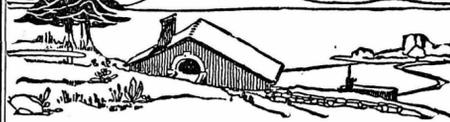
Chantemerle sur Corcelles

DIMANCHE 18 JUILLET

## GRANDE KERMESSE

organisée par la Société de Foot-ball Club Comète Vétérans de Pesoux avec le bienveillant concours de la musique l'Echo du Vignoble de Pesoux.  
Vauquille aux pains de sucre. - Roue alimentation. Petites quilles - Attractions diverses pour les enfants.  
Se recommandant: la société et le tenancier.  
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 25 juillet.  
Aucun revendeur ne sera toléré sur la place.

### PROMENADES ET EXCURSIONS



### Pensions-Villégiatures-Bains

## Hôtel-Pension La Colline Malvilliers (Val-de-Ruz)

Situation ravissante au pied de la forêt. Séjour agréable à l'abri de la poussière de la route et loin du bruit des autos. Prix de pension: 6 fr. par jour.

## Hôtel-Restaurant "SPITZFLUH"

Altitude **LAC NOIR** Téléphone No 3  
1050 m. (Fribourg)

Magnifique centre d'excursions et séjour de cures. Rénové dernièrement. Installation moderne. Bonne cuisine. Vins de lre qualité. Truites et poissons du lac vivants. Canotage et pêche. - Auto-garage. - Prospects. JH 42085 L  
Se recommande: Alex. SUTER, propr.

## HOTEL MONTBARRY

en Gruyère, Gare: Le Paquier  
Ouverture en juin. - Séjour d'été par excellence. - Bains sulfureux et ferrugineux. - Prix, depuis 9 fr. - Même maison à MONTREUX: Hôtel de l'Europe. - Prix modérés. JH 35863 L  
Famille BETTSCHEN, propr.

## Hôtel des Bains de l'Etivaz

Altitude 1250 m. Séjour de repos idéal. Prix de pension à partir de 8 fr. Arrangement pour familles. Restauration. Truites du vivier. - Garage. JH 35911 L  
D. HENCHOZ-PILET, propr.

## FENIN Hôtel-Pension de Commune

Séjour agréable - Pension soignée  
Grande salle. Pour sociétés et écoles prix réduits. - Tous les dimanches POISSONS DU LAC. Excellents DINERS à prix modérés. - Tous les jeudis: SÈCHES au beurre. - GATEAUX à la crème et aux fruits.  
Café - Thé - Chocolat

CHÂRcuterie de campagne. - Consommations de premier choix. - Pour les dîners s'annoncer le samedi soir. Téléphone No 15. Se recommande, Ch. ALLEMANN.

## Crèmerie-Chalet-Pension Heimelig-La Loge

½ h. au-dessus de la station le Creux. Joli but de promenade; ½ h. de la Chaux-de-Fonds. Café, thé, chocolat, crème, beignets, brioches, charcuterie de campagne. Repas soignés, vins aux repas. Belles chambres à louer aux prix de Fr. 5.50, 7.- avec les quatre repas.

Séjour idéal pour enfants, au milieu de forêts et pâturages. Bons soins et surveillance. Bon chemin pour autos. Téléphone Chaux-de-Fonds 23.50  
Se recommande, RITTER, prop.

## HOTEL-PENSION ALEXIS BARMAN Troistorrents

Vallée de Champéry (Valais)  
se recommande par ses truites de la Vièze et sa cuisine au beurre. Prix de pension: 6 fr. par jour, tout compris. Références à Neuchâtel, magasin Bickel-Henriod, Pl. du Port.

## Les Verrières - Hôtel de Ville SÉJOUR AGRÉABLE

Pension soignée dep. Fr. 6.-  
Grande salle pour sociétés et écoles  
GARAGE TÉL. 16  
Se recommande à messieurs les voyageurs. JULES ARNOUX

## Serroue Restaurant du Chasseur

(à 30 m. sur Corcelles et à 15 m. de Montmolin)  
Magnifique but de promenade pour familles, sociétés et écoles. Verger. Jeu de quilles. Repas sur commande d'avance. Spécialité de charcuterie. Café, thé, chocolat complets. - Vins 1er choix. - Téléphone No 98.

## pensionnat

Pour ma jeune fille de 16 ans, devant apprendre la langue française et faire de rapides progrès dans les écoles, je cherche bon bourgeois - Hermann Wimmer, fabricant, Kappelrodeck (Baden).

## AUX AMATEURS PHOTOGRAPHES

L'avenir est à la photographie animée, à la cinématographie. - Grâce à la **CAMERA PATHÉ-BABY** vous pouvez maintenant filmer aussi aisément que vous prenez une vue, avec un Kodak, chez vous, en voyage, en promenade, toute scène capable de vous intéresser; ce souvenir VIVRA IMMORTALISÉ pour vous et les vôtres.

Renseignements, fournitures, tirages à la **CINÉMATHEQUE ATTINGER** Faubourg du Lac 2 NEUCHÂTEL

## APOLLO du 16 au 22 juillet

Dimanche dès 2 h. 30 matinée permanente  
UN SUCCÈS!  
**L'ÉCOLE DES DANCING-GIRLS**  
MÉLODRAME EN 7 ACTES

La vie des dancing-girls s'évoque et se réalise aux yeux des spectateurs avec son faste, sa diversité, son charme et ses à-côtés décevants, douloureux, tragiques. On ne peut raconter les scènes délicieuses ou humoristiques dont ce film est émaillé et qui opposent sans cesse les éclats de rire à l'émotion.  
**UN BEAU MÉLODRAME QU'IL FAUT VOIR!**

## Le voyage de Bigornot

Charmante comédie en 2 actes  
Le championnat suisse **GRASSHOPPER - SERVETTE**  
Le dernier match de la saison à Zürich  
**PATHÉ-REVUE**  
Arts - Sciences - Sports  
Toujours très intéressant

## Dés vendredi: OISEAUX DE PASSAGE

Grand drame en 6 actes

**Se refroidir en été,**  
allons donc! - disent beaucoup de gens, et pourtant il ne faut guère qu'un abaissement soudain de la température, qu'un courant d'air: on frissonne - le mal est là. En toute saison, ayez donc constamment à portée les

**Comprimés „Bayer“ d'Aspirine**  
et vous éviterez la maladie. Demandez-les expressément dans l'emballage d'origine avec la vignette de Réglementation et la croix Bayer.

Prix par tube Frs. 2.-  
En vente seulement dans les pharmacies.

## TIR CANTONAL

**Dimanche 18 juillet 1926**  
Pendant le banquet **CONCERT** de midi donné par la

**Musique militaire du Locle**  
(75 exécutants) sous la direction de **M. Charles Huguenin, prof.**  
Carte de banquet: 4 francs 50

## De 15 à 17 heures GRAND CONCERT

par la **MUSIQUE MILITAIRE DU LOCLE**  
A 20 heures 30 **CONCERT et REPRÉSENTATION** par la Société de Gymnastique «L'ANCIENNE» et la FANFARE DE LA CROIX-BLEUE

## Maison Rouge près Thielle

Dimanche 18 juillet **Grande vauquille** AU SUCRE  
Bonne consommation. Se recommande: PAUL LUDER,

## Henniez-Lithinée

Eau de table de 1<sup>er</sup> ordre

Dépôtaires principaux pour le canton:  
**NEUCHÂTEL:** C. MONTANDON, rue du Seyon.  
**VAL-DE-RUZ:** G. PETREMAND, droguiste, à Cernier.  
**LA CHAUX-DE-FONDS:** DURSTELER-LEDERMANN.  
**LE LOCLE:** KELLER-PORRET et PORRET-DUCOMMUN.  
**LES PONTS-DE-MARTEL:** Armand PERRIN.  
**DISTRICT DE BOUDRY:** Oscar PORRET, à Saint-Aubin.  
**VAL-DE-TRAYERS:** JACOT-GUILLAUME, à Fleurier.

### CULTES DU DIMANCHE 18 JUILLET 1926

**EGLISE NATIONALE**  
9 h. 45. Collégiale. Prédication. M. P. DUBOIS.  
Hôpital des Cadolles  
10 h. Prédication. M. E. MOREL.  
Paroisse de Serrières  
9 h. 45. Prédication. M. H. PAREL.  
Deutsche reformierte Gemeinde  
9 Uhr. Untere Kirche. Predigt. Vikar URBNER.  
15 Uhr. Chaumontkapelle. Deutsche Predigt.  
Vignoble  
9 ½ Uhr. Schulhaus. Conv. Pfr. CHRISTEN.  
14 ½ Uhr. Fleurier. Pfr. CHRISTEN.  
20 ½ Uhr. Pesoux. Pfr. CHRISTEN.

**EGLISE INDÉPENDANTE**  
Petite salle  
Samedi, 20 h. Réunion de prières.  
Temple du Bas  
10 h. 30. Culte. M. JUNOD.  
Salle moyenne  
20 h. Culte. M. DUPASQUIER.  
Chapelle de l'Ermitage  
10 h. Culte. M. DUPASQUIER.  
Chapelle de Chaumont  
10 h. Culte. M. L. PERRIN.

Cultes pour personnes d'ouïe faible  
Suspendus jusqu'au 5 septembre 1926.  
Eglise évangélique libre (Place d'Armes)  
9 h. 45. Culte et Sainte Cène.  
M. WAELTI, pasteur à Bruxelles.  
20 h. Evangélisation. M. WAELTI.  
Mercredi 20 h. Etude biblique.

**Evangélique Stadtmission**  
Ecke rue de la Serre-Avenue J.-J. Rousseau 6  
15 Uhr. Jugendbund für Töchter.  
20 Uhr. Predigt.  
Mittwoch, 20 Uhr. Jünglings- und Männerverein.  
Saint-Blaise, 9 ½ Uhr. Predigt. Chemin Chapelle 8.  
Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)  
Morgens 9 ½ Uhr. Predigt. J. AESCHLIMANN.  
10 ½ Uhr. Sonntagsschule.  
15 ½ Uhr. Töchterverein.  
20 ½ Uhr. Abendgottesdienst.  
Dienstag 20 ½ Uhr. Bibelstunde.  
Mittwoch 20 ½ Uhr. Jünglingsverein.

**English Church**  
8 a. m. Holy Communion.  
10.30 a. m. Eucharist and Sermon.  
5.30 p. m. Solemn Evensong.

**Eglise catholique romaine**  
1 Dimanches  
6 h. Messe basse et distribution de la Sainte Communion à la Chapelle de la Providence.  
7 h. et 7 h. ½. Distribution de la sainte communion à l'église paroissiale.  
8 h. Messe basse et sermon (français les 1er et 3me dimanches du mois, allemand les 2me et 4me dimanches).  
9 h. Messe basse et sermon français.  
10 h. Grand'messe et sermon français.  
20 h. Chant des complies et bénédiction du Saint Sacrement.  
2 Jours d'œuvre  
6 h. Messe basse et communion à la Chapelle de la Providence.  
7 h. et 7 h. ½. Messes basses et communion  
Cet horaire est valable de Pâques à la Toussaint.

**PHARMACIE OUVERTE** demain dimanche: A. BOURGEOIS, rue de l'Hôpital  
Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi.

Médecin de service le dimanche: Demander l'adresse au poste de police communale.

POLITIQUE

FRANCE-SUISSE

Les zones à la Chambre française
PARIS, 16 (Havas). — La séance est ouverte à 8 h. 35. M. Briand est au banc du gouvernement lorsqu'on appelle la discussion du projet de loi tendant à autoriser le président de la République à ratifier la convention portant compromis d'arbitrage entre la France et la Suisse au sujet des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex, signée à Paris le 30 octobre 1924.

Le rapporteur fait l'historique de l'affaire : « Le Conseil fédéral n'accepta qu'à titre de projet le texte qui a formé l'article 435 du traité de Versailles. Si nous résumons brièvement les négociations qui s'engagèrent aussitôt pour conclure une convention remplaçant celle de 1881, nous devons mettre en relief tout d'abord qu'elles finirent par trouver entre la Suisse et la France un commun accord sur le domaine pratique. Ces négociations aboutirent à la signature de la convention du 7 août 1921. Le principal fait acquis fut le consentement de la Suisse à la suppression des zones en échange du transfert de la douane française à la frontière. On a essayé d'établir un nouveau régime consolidant la situation économique spéciale du canton de Genève. Un certain nombre de dispositions associées en effet les cantons de Vaud et du Valais aux avantages économiques offerts à Genève. On prévoyait également par l'article 31 un statut particulier des organisations douanières des deux pays. Celles-ci devant collaborer le plus étroitement possible à faciliter la circulation des personnes et des véhicules. Enfin, ce régime tenait particulièrement compte des intérêts du tourisme devenu intense entre Genève et la Savoie. Les petites zones de 1815 et les grandes zones de 1860 ne constituaient plus qu'une seule région ouverte au commerce genevois. Un message du Conseil fédéral en date du 10 octobre 1921, demanda à l'Assemblée fédérale d'approuver la convention en cause et la présente comme la meilleure manière de régler de gré à gré la question des zones. La convention de 1921 assura à la Suisse des droits aussi étendus que le traité de 1815-1816, quel que fut le regret des milieux genevois les plus attachés au passé. Toutefois, avant le vote du Parlement suisse, un fait nouveau intervint qui devait tout remettre en question. Les traités internationaux furent compris parmi les dispositions législatives susceptibles de passer devant le référendum populaire voté le 9 mars 1922 par le Conseil national. La convention des zones ne put être dès lors promulguée avant la clôture du délai référendaire, le 10 juillet suivant. A cette date, le nombre de signatures requises pour l'intervention du référendum était déjà obtenu.

étant contrôlée dans toutes ses manifestations en Italie, on doit en conclure que la pensée du gouvernement italien sur cette question est conforme à celle du journal cité. Cette thèse des journaux étrangers est arbitraire et s'écarte complètement de la réalité. A l'étranger, on est mal informé sur le régime de presse qui existe en Italie. Il nous arrive de lire dans les journaux étrangers, même dans ceux qui s'efforcent d'être impartiaux, que, chez nous, la censure préventive est en pleine activité. Rien n'est moins exact. Le régime fasciste a pris des mesures de caractère spécifique sur la presse, car, au cours de la période de réorganisation et de renforcement de l'Etat, ce régime ne pouvait et ne devait pas rester en proie à la « grande presse », entièrement aux mains de ses adversaires les plus acharnés. La liberté de discussion lui aurait donné l'occasion de se lancer dans des polémiques brillantes, mais l'aurait empêché de réaliser son programme d'une manière concrète. Il s'agit donc d'une limitation de la liberté de la presse concernant exclusivement quelques questions de politique intérieure. On ne peut pas parler de censure préventive, mais en cas de violation des dispositions en vigueur, de la saisie du journal après sa publication. En ce qui concerne la politique étrangère, la politique et toutes les autres manifestations de la vie nationale et internationale, la presse peut s'exprimer librement, sauf pour les cas prévus par la loi sur les délits contre le prestige et la sûreté de l'Etat.

Il serait absurde de prétendre que le gouvernement italien partage, en matière de politique étrangère, l'opinion qu'expriment les divers journaux de la péninsule. En Suisse, on a affirmé que le gouvernement italien appuyait tout ce que les divers journaux du royaume publiaient sur les relations entre l'Italie et la Confédération helvétique. Cette affirmation est arbitraire.

(En ce qui nous concerne, nous n'avons pas soutenu que la censure fût préventive, mais simplement qu'elle devait être en mesure de s'opposer à la continuation d'une campagne susceptible d'altérer les rapports amicaux de la Suisse et de l'Italie, pour autant que M. Mussolini tint à conserver ces rapports intacts.)

BULGARIE

Une version bulgare des incidents de frontière

SOFIA, 16. — Au sujet des informations de source roumaine tendant à expliquer le massacre d'une trentaine de paysans de Staroselo par l'attaque d'une bande venue de Bulgarie, l'Agence télégraphique bulgare est autorisée à déclarer que tout passage de bandes de Bulgares en Roumanie a été impossible par suite des mesures extrêmement sévères prises par les autorités bulgares pour sauvegarder la frontière. Il est, en revanche, parfaitement exact que les autorités bulgares ont arrêté plusieurs individus venus de Roumanie, qui, soumis à un interrogatoire, ont déclaré avoir pris la fuite, par suite de la situation pénible créée pour eux en raison de l'installation de Kouzou-Valaques dans leurs villages et par suite de l'insécurité qui existe pour leur vie.

FRANCE ET GRANDE-BRETAGNE

Explications

Dans une lettre datée du 12 juillet à M. Churchill, M. Caillaux formule une réserve importante :

« En prenant la responsabilité de signer l'accord qui règle la dette de guerre de la France envers la Grande-Bretagne, écrit le ministre français des finances, et en acceptant le paiement des annuités sous la seule responsabilité de la France, je me trouve dans l'obligation de déclarer que, dans l'opinion du gouvernement français, la possibilité d'assurer dans l'avenir le paiement et le transfert des sommes nécessaires pour remplir les engagements pris dans les règlements des dettes avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dépend indiscutablement dans une large mesure des sommes à recevoir de l'Allemagne conformément au plan Dawes.

« Si donc, en dehors de la volonté de la France, ces recettes venaient à cesser soit complètement, soit pour une part dépassant la moitié, une situation nouvelle serait créée et le gouvernement français se réserve le droit, en telle occurrence, de demander au gouvernement britannique de discuter à nouveau la question à la lumière de toutes les circonstances alors présentes.

« C'est sous cette réserve expresse que j'accepte de signer l'accord que nous avons rédigé. »

A quoi M. Churchill a répondu :

« J'ai reçu votre lettre du 12 juillet courant. Ainsi que je vous l'ai indiqué, le gouvernement de Sa Majesté doit maintenir le point de vue d'après lequel le règlement auquel nous sommes arrivés de la dette de guerre de la France envers nous dépend, comme dette elle-même, de la seule responsabilité de la France.

« Vous voudrez bien concevoir que dans l'hypothèse que vous envisagez, la Grande-Bretagne aura déjà à supporter une diminution de ses recettes provenant du plan Dawes, recettes dont nous avons tenu compte pour aboutir aux différents règlements des dettes de guerre et ceci est un des facteurs qui devra être retenu dans le cas où le gouvernement français désirerait que la question fût examinée de nouveau.

« Sous réserve de ces considérations, je ne fais pas d'objection à la déclaration que vous faites.

« Dans le cas où une modification quelconque serait ainsi apportée, je crois être en droit d'attendre, afin qu'il y ait traitement égal pour tous les créanciers de la France, qu'ils prendront en considération une modification analogue des dettes qui leur sont dues. »

BELGIQUE

La farine unique

BRUXELLES, 16. — Les dispositions envisagées pour être soumises au conseil des ministres créent un type de farine unique pour la fabrication du pain. L'importation de farines autres que celle du type légal est prohibée. L'exportation de farines blanches provenant de moulins belges est autorisée à la condition que ces moulins donnent la preuve qu'ils ont importé une quantité correspondante de blés étrangers. L'exportation de céréales indigènes est prohibée.

ITALIE

La presse italienne et le Tessin

MILAN, 16. — Une note du « Popolo d'Italia » se rapportant aux récentes polémiques au sujet de la germanisation du canton du Tessin, s'occupe de l'interprétation donnée à l'étranger aux publications de plusieurs journaux italiens considérés comme officieux. La note dit : « On rencontre très souvent dans la presse étrangère le raisonnement que voici : Tel journal italien défend tel ou tel point de vue sur une question de politique étrangère. La presse

de l'incident de Staroselo, ont fait la déposition suivante :

Dans la soirée du 3 juillet, à 22 heures, une bombe éclata dans le village, puis quelques coups de fusil se firent entendre. Le lendemain matin, la population du village apprit que le chef du poste de gendarmerie avait été tué par l'explosion d'une bombe qu'il manipulait. Le garde-champêtre, qui se trouvait à ses côtés, avait été blessé. De source roumaine, on affirmait cependant qu'une attaque de bande avait eu lieu et que des arrestations avaient été opérées, notamment parmi les notables bulgares. Des paysans des villages voisins de Senovo, de Denizler et de Daidar furent également arrêtés. Les prisonniers furent conduits dans la direction de Toutrak, escortés de gendarmes. Plus tard, leurs cadavres furent retrouvés dans le bois de Courtahli, à quelques kilomètres de Toutrak. Il est de toute vraisemblance que le massacre n'a pas été le résultat d'une attaque bulgare, vu que l'incident en question s'est déroulé en territoire roumain.

L'Agence télégraphique bulgare s'était abstenue de donner une information sur cet incident. Elle ne s'est décidée à donner la présente communication qu'à la suite des informations inexactes répandues de Bucarest. Elle croit devoir ajouter que la vérité entière sur cet incident ne peut être établie que par une enquête impartiale sur les lieux.

POLOGNE

Gouvernement et parlement
VARSOVIE, 16 (Pat). — Jeudi a paru le 1er numéro du « Glos Prawdy », nouvel organe quotidien passant pour tenir de près au maréchal Pilsudski. Dans son éditorial, ce journal déclare que la réorganisation de l'administration est de la première nécessité, et il engage le gouvernement à se montrer ferme vis-à-vis de la Diète.

TURQUIE

Comment furent pendus les conjurés de Smyrne

SMYRNE, 15. — On mande à la « British United Press », les détails suivants sur l'exécution des députés turcs et leurs complices qui avaient pris part au complot contre Kemal pacha :

Vêtus seulement d'une longue chemise blanche qui les recouvrait jusqu'aux pieds, les condamnés, pour la plupart des députés au Parlement et des officiers de l'armée turque, furent conduits non loin de Smyrne, à l'endroit même où le président de la République turque devait trouver la mort si le complot avait réussi. Chacun d'eux portait attachée au cou une sorte de pancarte sur laquelle la population pouvait lire les raisons de la peine qu'ils allaient subir. Chukri bey fut le premier pendu. Comme c'était un homme de forte taille, la corde se brisa deux minutes après son exécution et le corps s'écrasa sur le sol. L'un après l'autre, les condamnés montrèrent sur la potence sous les yeux horrifiés de la population que les troupes maintenaient à une distance respectable. Les corps des condamnés ne furent dépendus que plusieurs heures après l'exécution, les autorités pensant ainsi donner une leçon à la population et prévenir de nouveaux complots.

Le crime découvert.

La police de Magdebourg recherchait depuis un an l'auteur d'un crime dont la victime n'avait pas été retrouvée. Le nommé Helling, qui était caissier chez un grand industriel, avait disparu quelques heures avant d'aller faire une déposition au contrôle des finances. On apprend aujourd'hui que Helling a été tué à l'instigation de l'industriel Rudolph Hass, chez qui il était employé. Ce dernier, qui avait fraudé le fisc, craignait d'être dénoncé par son caissier ; il le fit prendre par son chauffeur, qui lui proposa une promenade en auto et le fit assassiner par un certain Schroeder, ouvrier sans travail. Le cadavre vint d'être découvert dans la maison de celui-ci. Le meurtrier avait d'abord essayé de le brûler ; mais il n'y avait pas réussi, et l'avait enfoui dans sa cave. Les trois coupables, l'industriel, son chauffeur et l'assassin, ont été arrêtés.

Le record du vol sans escale.

Le sous-secrétaire de l'aéronautique, à Paris, a reçu du capitaine Girier et du lieutenant Dordilly le télégramme suivant :

« Omsk, 15 juillet, 19 h. 50. — Arrivés à Omsk après 29 heures de vol. Mauvais temps en Sibérie. »

Omsk se trouve à 4700 km. de Paris. Le record du monde sans escale était détenu par les frères Arrachart depuis une quinzaine de jours, avec 4300 km., Paris-Bassorah.

Le « France » heurte une roche.

« Venant de sortir du port de New-York, le transatlantique « France » a dû retourner à son point de départ. A peine en marche, le navire heurta des rochers sous-marins et brisa plusieurs hélices indispensables à son bon fonctionnement. La compagnie à laquelle appartient le « France », prévenue de l'accident, fit savoir qu'un « retour en arrière » était plus prudent.

Ramené dans les eaux du port et mis en cale sèche, le « France » sera soigneusement examiné, et ce n'est qu'après cette inspection que la nouvelle date de départ sera fixée.

La mosquée de Paris

Jeudi, le sultan du Maroc a inauguré avec M. Doumergue, la mosquée et l'institut musulman de Paris, érigés non loin du Jardin des Plantes.

Cette inauguration fut une grandiose cérémonie. Elle se déroula sous le chaud soleil de juillet, en présence de tout ce que Paris compte de notabilités. On eut l'impression qu'il s'agissait d'une fête qui se passait très loin, au pays de l'Islam et non dans un quartier paisible de Paris. Cadre et ambiance ont donné cette illusion. La mosquée et l'institut musulman dressent leur masse blanche, aux lignes géométriques vêtues de lumière chaude. Symphonie éclatante sous un ciel impeccablement bleu, dominée par les coiffes vertes des trois grands cubes formés par la bibliothèque, la salle des prières et la salle des conférences. Enfin le minaret lance vers le ciel sa pierre ouvragée.

Devant l'entrée de la mosquée, bien avant l'heure officielle du début de la cérémonie, plus de 4000 personnes attendaient l'arrivée des officiels et ont acclamé, à leur arrivée, le président de la République et le sultan.

En Afrique par les airs

Des préparatifs sont en cours à Zurich en vue d'une expédition en avion en Afrique, qui comprendrait 12.000 km. à parcourir en 12 ou 16 étapes ; l'aviateur suisse bien connu Mittelholzer aura la direction de l'expédition. « L'Aero-Review » annonce à ce sujet que le lieutenant-colonel R. Goutzy, géographe, à Genève, ainsi qu'un homme de science et un mécanicien y prendront part.

L'appareil est un Dornier-Wal à deux moteurs de 450 HP. La charge utile comportera 2500 kg. dont 400 kg. pour les quatre personnes et leur équipement, 100 kg. pour les appareils à photographier et à cinématographier (5000 m. de film), 330 kg. pour les pièces de

rechange, instruments, armes, etc. et 1500 kilos pour la benzine.

Le départ doit avoir lieu en octobre à Zurich ; l'itinéraire prévoit les points suivants : Naples, Athènes, Assouan, Karthoum, lacs de Tanganyka et de Nyassa, Zambèze, la ville du Cap au sud de l'Afrique. Le retour se fera probablement par la même route.

SUISSE

Une idée généreuse. — Le Club alpin suisse vient de recevoir d'un généreux anonyme une somme de 5000 francs, dont les intérêts sont destinés à récompenser les guides qui se sont distingués en secourant des touristes en danger dans la montagne.

BERNE. — Vendredi matin, pendant une manœuvre à la gare de Spiez, M. Paul Hugo, serrefrein, marié, de Brigue, a passé sous un train. Il a eu les deux jambes coupées au-dessus du genou. Il a succombé pendant qu'on le transportait à l'hôpital de Thoune.

VAUD. — M. Otto Kologlowicki, négociant à Vandœuvre (Genève), roulant à motocyclette dans la direction de Lausanne, s'est jeté au sortir de Rolle, près de l'usine à gaz, contre l'arrière de l'automobile de M. Arthur Monod fils, entrepreneur à Ballens, qui débouchait du chemin Burnier, sur la route cantonale, pour prendre la direction de Genève. Personne n'a été blessé. Les dégâts matériels ne sont pas considérables.

— Jeudi, à 14 h. 10, le camion d'un négociant de Moudon descendait côte à côte avec le tram l'avenue de Béthusy, à Lausanne. Arrivé place de l'Ours, devant le café du Jorat, le conducteur du camion voulut, suppose-t-on, devancer le tramway, mais la place faisant défaut, il y eut collision. La partie antérieure du tramway a été enfoncée. Il n'y a pas d'accident de personne.

— M. Alfred Hirzer, agriculteur, venant de Bavois, rentrait à son domicile à Chavornay, mercredi à 22 h. 15, avec une râteleuse mécanique, attelée d'un cheval et un second cheval accolé au premier. A 200 mètres de la sortie de Bavois, M. Louis Willommet, domicilié à Chavornay, monté sur une motocyclette où se trouvait avec lui M. Maurice Bossy, habitant aussi Chavornay, se jeta sur la râteleuse, qui tenait l'extrême-droite de la chaussée. MM. Hirzer, Willommet et Bossy furent jetés violemment sur la chaussée. M. Hirzer a une grave blessure à l'omoplate gauche ; M. Willommet une blessure à la mâchoire, M. Bossy, une fracture de l'os nasal.

En vue du captage et de l'aménagement des eaux de l'Avançon des Plans, la Compagnie vaudoise des forces motrices de Joux et de l'Orbe fait actuellement procéder à des travaux de terrassement et d'excavation en Bérud, près des Plans.

L'explosion tardive d'un coup de mine, mercredi, à 17 h. 30, a gravement blessé trois ouvriers originaires du Haut-Valais, qui étaient occupés à perfore une galerie dans le rocher, à l'aide de marteaux-revolvers à air comprimé. Ce sont les nommés Pius Bumann, de Balen (vallée de Saas), né le 19 mars 1906, domicilié aux Plans, qui a des plaies multiples au visage, au thorax, à l'abdomen, aux hanches, au côté droit du corps et aux bras ; Simon Burgener, originaire de Viège, 30 ans, qui ayant reçu la charge en pleine figure, a les cheveux et les sourcils brûlés, le visage en piteux état, piqué de grains de poudre et dont un œil est considéré comme perdu ; l'autre pouvant être sauvé si aucune complication ne survient ; et Théodore Kalbermaten, qui, moins gravement atteint, est soigné à son domicile, aux Plans.

Bumann et Burgener ont été conduits en automobile à Lausanne, dans la nuit de mercredi à jeudi, le premier à l'hôpital cantonal, le second à l'asile des aveugles.

Dans un trou de mine était restée une cartouche qui n'avait pas fait explosion ; en creusant dans son voisinage un nouveau trou de mine, le marteau-revolver a déterminé l'explosion qui a causé l'accident.

FRIBOURG. — Mercredi, 14 juillet, vers 17 heures ½, le camion automobile de la maison Vicarino et Cie, de Fribourg, a été détruit par le feu à cent mètres du village de Grand Guschelmut.

Le camion circulait sur la route les Rappes-Guschelmut, à un endroit où la route est étroite et fortement en pente, lorsque survint un cycliste à vive allure. Le chauffeur ayant obliqué trop à droite, les roues de droite s'enfoncèrent dans la rigole assez profonde à cet endroit. Le personnel du camion fit tous ses efforts pour tirer le camion de là, mais avec l'emploi de chevaux. Le moteur, surchauffé, prit tout à coup feu et les flammes entourèrent bientôt le véhicule.

De nombreuses marchandises ont été détruites. Deux gros arbres bordant la route ont fortement souffert. Du gros camion, il ne reste plus que des débris de fer tordus.

La tyrannie des gréviculteurs

Les journaux de Zurich publient le résultat de l'enquête qui a été faite par la justice sur les actes de terreur pratiqués par les meneurs de la grève des charpentiers de Zurich, faits qui ont amené de nombreuses arrestations et une descente de police au quartier général de la grève.

Il s'agissait d'expéditions en règle, organisées en vue de faire cesser le travail sur les chantiers restés en activité malgré l'ordre de grève. Chaque expédition était conduite militairement : les grévistes étaient numérotés.

Le 28 mars, une de ces expéditions fut dirigée contre un chantier d'Elgg. On s'y rendit en trois automobiles, parties de points différents et qui devaient se rencontrer à un endroit désigné, près d'une forêt. Là, on mit pied à terre et on alla couper dans le bois de solides gourdin. Puis, on se remit en route. A Elgg, le chantier fut envahi et les charpentiers qui y travaillaient rossés à coups de gourdin et dispersés.

Le 29 mars, nouvelle expédition. On partit du quartier général de la grève, où tous avaient été convoqués sous peine d'être rayés de la liste de secours. Là, les hommes furent rangés en colonne par quatre et, sans leur dire où on les conduisait, on les mena par des détours à la Neptunstrasse, où se construisait une nouvelle cure catholique. Là, sur l'ordre : « Drauf ! » les grévistes se lancèrent à l'assaut du chantier, bousculèrent et rossèrent les ouvriers et saccagèrent le chantier. L'un des ouvriers assaillis, un vieil homme de 74 ans, fut si grièvement maltraité qu'il fut quelque temps entre la vie et la mort.

Ceci fait, on reforma les rangs et on partit pour l'Oetikerstrasse, où la troupe fut divisée en deux sections, avec une précision toute militaire et lancée à l'assaut d'un nouveau chantier, qui fut purgé et mis à sac comme le précédent.

A l'avant-garde de ces expéditions marchaient de jeunes voyous recrutés dans les bas-fonds de Zurich. Plusieurs de ceux qu'on arrêta étaient des repris de justice ; voleurs, auteurs de coups et blessures et d'attentats aux meurtres. Troupes dignes de pareils exploits !

AVIS TARDIFS

Association des Sociétés locales

Les sociétés sont invitées à participer au cortège de la Journée du district de Neuchâtel, du Tir cantonal, le LUNDI 19 courant.

Rendez-vous des bannerets et délégations sur la place de la gare à 9 heures.

Le Comité de l'Association.

Ce soir à la cantine du Tir cantonal

Société de Gymnastique

« Les Amis Gymnastes »

Ballets - Pyramides - Préliminaires

MUSIQUE MILITAIRE

M<sup>me</sup> Droz-Jacquinet

reçoit au

Quai Osterwald

ce soir dès 21 heures et demain dimanche après-midi et soir. ORCHESTRE.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

13. Jacqueline, à Charles-Maurice Aubert, à Enges, et à Louisa-Lina née Ryser.
14. Susanne-Paulette, à James-Aurèle Otero, à Peseux, et à Berthe-Emma née Fries.
Marguerite-Mina, à Max-Wilhelm Guex, à Cormondrèche, et à Esther-Augustine née Cornu.

Promesses de mariage

Armin Hirt, mécanicien-dentiste, et Léna-Marie Kessi, giletière, les deux à Neuchâtel.
Adolphe-Aurèle Vouva, professeur de musique, à Neuchâtel, et Fréda-Louise Jeanneret, à Lausanne.

Finance - Commerce

Bourse du 16 juillet. — La bourse de ce jour a été fermée dans son ensemble. Obligations bien tenues : 4 ½ % Fédéral 1926, de 97.90 à 98.10 environ. 4 ½ % Etat de Neuchâtel 1907, 90.75 à 91. 5 % Ville de Neuchâtel 1915, 100.50 %.

Actions bancaires fermes : Commerciale de Bâle 682, 684, 633. 634 Comptoir d'Escompte de Genève 583, 584, 585. Banque Fédérale S. A., 750. Société de Banque Suisse 739 et 740. Crédit Suisse 819, 818, 820, 821. Crédit Foncier Suisse 232. Lou ord. 350 comptant, 353 fin août. Leu priv. 840 et 841.

En trusts, l'Electrobank a coté 1032 comptant, 1031, 1032 fin courant, 1036 fin août, 1045, 1050 et 1055 dont 20 fin août. Actions B. 113 et 118. Orlentbank 323 et 325. Motor-Columbus 890 et 891. Indelet 700 fin courant. Franco-Suisse pour l'industrie électrique 58 et 58.50.

Parmi les valeurs industrielles, des réalisations assez fortes font reculer quelque peu certains titres : Aluminium 2650, 2645, 2640, 2645 et 2640. Nestlé 495, 496, 498, 499, 491, 490 comptant, 500 fin août, 499, 498, 497, 498 et 499 fin courant. Les autres valeurs restent bien disposées : Thyssen ord. 157, 159, 163. Saurer 141, 140, 139. Bally 1285. Bovent 518, 517, 516 comptant, 520, 522, 529 dont 10 fin août. Cinématographe 680. Lonza ord. 243, 244, 242, 244 ex-coupon de dividende de 7 pour cent. Laufenbourg ord. 747 et 748. Locomotives Winterthur 575 et 576. Sulzer 1090, 1097 et 1098 comptant, 1093 fin août.

Grand hôtel Monnet et Beau-Séjour au Lac, Montreux. — Exercice 1925, qui ne comporte que sept mois, fait apparaître un solde actif de 10,823 fr., qui est reporté à nouveau. Le dernier dividende de 5 pour cent a été payé pour l'exercice 1912-1918.

Usines électriques de la Lonza. — Un dividende de 7 pour cent sera réparti, aussi bien sur les actions privilégiées que sur les autres actions.

Chemin de fer Furka-Oberalp S. A., Brigue. — En 1925, le chemin de fer Furka-Oberalp n'a été exploité que du 5 avril au 31 décembre et seulement sur la section Brigue-Gletsch. Néanmoins, les recettes ont atteint 376,424 fr. 50, dont 226,262 fr. 40 pour les voyageurs, 130,700 fr. 95 pour les bagages, animaux et marchandises, y compris 27,000 francs de transports pour la construction de la ligne. Les dépenses se sont élevées à 322,288 fr. 08, laissant un boni d'exploitation de 54,236 fr. 82, qui avec le produit des valeurs et créances, 6416 fr. 80, forme à profits et pertes un total de recettes de 60,652 fr. 62. Après le versement de 80,000 francs au fonds de renouvellement, le paiement des frais d'aides et divers, 9008 francs, l'amortissement d'un tiers des droits de timbre, soit 15,600 fr., il reste un solde actif de 5117 fr. 62, reporté à nouveau.

Changes. — Cours au 17 juillet 1926 (8 h.)

de la Banque Cantonale Neuchâtelaise :

Table with columns: Achat, Vente, Achat, Vente. Rows: Paris, Londres, New-York, Bruxelles.

Bourse de Neuchâtel, du 16 juillet 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande, o = offre.

Table with columns: Actions, Obligations. Rows: Banq. Nationale, Compt. d'Esco., Crédit Suisse, Soc. de Banque, La Neuchâteloise, C&F, Ed. Dubied & Co, Cim. St-Sulpice, Tram. Neuch., Neuch. Chaum., Im. Sandoz-Trav., Sal. des concerts, Klaus., Etab. Perrenoud.

Bourse de Genève, du 16 juillet 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande, o = offre.

Table with columns: Actions, Obligations. Rows: Bq. Nat. Suisse, Soc. de banq. s., Comp. d'Escompt., Crédit Suisse, Wiener Bank, Ind. genev., Gaz Marselle, Fco-Suisse élect., Mines Br ord., Gatsa, part., Ochool. P.-C.-K., Nestlé, Caoutch. S. fin., Motor-Columbus, Italo arg. élect., 3% Fédéral, 4% Féd., 5% Féd., 4% Fco-S., 4% Fco-S. hong., 4% Fco-S. Danne-Save.

Paris nouveau record à 12.27 ½ (clôture 12.31 ½). Londres et Bruxelles en reprise ; six changes en baisse, 9 stationnaires. Paulo 100 ½, 1 (1/4). Save 62 ½ (+ 1/4). Trinité 333, 5, 3 (+ 3/8). Hispacos 468 ½ (+ 1/4). Sur 61 actions : 19 en hausse, 12 en baisse.

Vous avez des vertiges, ils passeront si vous prenez un verre de



16 juillet. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris, Fr. 820.--

# TIR CANTONAL

## Journée de vendredi

Jeu de la cantine était comble pour entendre le Frohsinn. Cette excellente société de chant a remporté un succès mérité tant par ses chœurs que par ses jodels. Les morceaux exécutés entre temps par l'Harmonie sous la direction de M. Jacquillard sont également applaudis.

Vendredi est plus spécialement la journée des vétérans; de nombreux tireurs à cheveux blancs tiennent à prouver que les années n'ont rien enlevé à la sûreté de leur coup d'œil et que leur main ne tremble pas. C'est à eux que s'adresse M. G. Haldimann dans le discours qu'il prononce au banquet.

M. Haldimann salue également les tireurs suisses de Paris qui vont partir et M. G. Richter leur remet une channe au nom de la corporation des tireurs de Neuchâtel et décore leur bannière d'une couronne bien méritée. Bien que handicapés du fait qu'ils n'ont pu se servir de leurs armes habituelles, nos compatriotes ont en effet obtenu de forts beaux résultats qui sont proclamés. C'est ainsi en particulier que M. G. Richter, président du comité de tir, a le plaisir de remettre une couronne à son frère, M. A. Richter. M. Monat exprime en paroles émus la satisfaction qu'éprouvent les Suisses établis à l'étranger à venir participer à des fêtes de ce genre et leur reconnaissance pour l'accueil qui leur a été fait.

M. Edgar Borel, président des vétérans neuchâtelois, prend possession d'un beau fanion brodé par Mme Marti-Grandjean et décerné à cette association par la corporation des tireurs de Neuchâtel.

Puis M. Frank Jullien, président de l'Arquebuse, prend la parole au nom des tireurs genevois, et rappelle le rôle joué par des tireurs neuchâtelois et genevois dans l'organisation des concours internationaux qui ont eu pour effet de faire connaître partout la supériorité des tireurs suisses dans ce sport.

Les Armourins agrément le banquet de morceaux d'une exécution impeccable, ils sont très applaudis.

Samedi, journée du Val-de-Travers. De nombreux tireurs du vallois sont annoncés et se rendront au Mail avec la musique Helvétia de Couvet.

C'est également samedi qu'a lieu le match à 50 mètres auquel participeront les meilleurs tireurs au pistolet de la Suisse.

## Cantine

Contrairement au renseignement sur nous avait été donné, les deux panneaux de l'entrée de la cantine sont du peintre Meili, de notre ville, et non de M. Blailé.

## Résultats de vendredi

Progrès, 300 m.: Brand Hans, Langnau, 461.3. Deleval Victor, Genève, 451.4. Favre Maurice, Cernier, 433.4. Loosly Hans, Genève, 433.

## CANTON

### LA CHAUX-DE-FONDS

Le tribunal de police a condamné vendredi un traicant d'absinthe qui vendait son produit, sous le nom de Zizi, à 300 fr. d'amende et aux frais s'élevant à 50 francs.

### LE LOCLE

Jeu de un peu après cinq heures, les deux bateaux d'un attelage s'étant emballés, au Prévoix, le conducteur a été entraîné sur un certain parcours et contusionné.

### Augmentation des tarifs des chemins de fer français

On apprend que les compagnies françaises ont augmenté de 50 p. c. leurs tarifs à partir de jeudi 15 juillet. Cette mesure, si l'on considère la baisse du change français, ramènera pour nous le prix des billets français à peu près à ce qu'il était il y a deux ans.

### Le Seyon déborde

On nous téléphone du Val-de-Ruz: Les fortes pluies qui se sont abattues hier après-midi sur le Val-de-Ruz ont causé de grands dégâts. Le Seyon a débordé à plusieurs endroits, transformé en torrent tumultueux.

Savagnin a particulièrement souffert, les tas de foin flottaient sur l'eau qui coulait abondamment dans les champs. Plusieurs maisons ont été inondées, spécialement au Petit-Savagnin.

A la ferme de la Rincieu, près du Seyon, l'inondation fut assez grave pour mettre la vie du bétail en danger. Les habitants des environs ont aidé à sortir les bêtes de cette ferme.

Les routes sont ravagées et la récolte du foin a passablement souffert.

## NEUCHÂTEL

### Examens de baccalauréat

Le Gymnase cantonal a délivré le diplôme de bachelier à MM. Attinger, James-L.; Barrelet, André; Mlle Berthoud, Gabrielle; Bolle, Henri; Borel, Gustave-Adolphe; Desaulles, René; DuPasquier, André; DuPasquier, Émer; Méan, Charles; Méan, Henri; de Montmolin, Eric; Perret-Gentil, Edgar; de Pury, Roland et Vivien, Jean.

Ont obtenu le diplôme de bachelier ès sciences: MM. Aeschmann, Charly; Borel, Pierre; Clotui, Philippe; Delachaux, Robert; Delbrouck, Gilbert; Desaulles, Edouard; Furey, Willy; Hediger, Robert; Leuba, Ernest; Meystre, Ernest; Niederhauser, Edouard; de Pury, François et de Reynier, Denis.

### Concert public

Programme du concert que donnera la musique de l'Union tannoisienne, le dimanche 18 juillet, au Jardin anglais: direction G. Sanfilippo. 1. Marche, N.-N. — 2. Sinfonia Cavallo di Battaglia, par Gemme. — 3. Divertimento per Bombardino, par Pancaldi. — 4. Intermezzo Sinfonico, par Marchetti. — 5. Marche Ticino, par Gnaga.

### Les orages en Autriche et en Allemagne

LINZ, 16 (Wolff). — Un violent orage s'est abattu sur le Steyertal. La route de montagne a été transformée sur une distance de 4 km., en désert de pierre. Dans une maison construite sur une pente, une femme et son enfant ont été entraînés par l'eau à travers la fenêtre. A Ternberg, plusieurs personnes ont été noyées dans une maison, bien que l'on eût cherché à leur porter secours.

BRUCHSAL (Bade), 16 (Wolff). — Jeudi soir, un violent orage s'est abattu sur la région de Bruchsal, et a causé d'importants dommages. La région d'Ober et Unter-Grombach, particulièrement souffert. A Unter-Grombach, l'eau atteignant un mètre de hauteur, a arraché les poteaux télégraphiques. Toutes les caves de cette localité sont inondées. Les réserves qui s'y trouvaient sont détruites. Dans une cave, 10,000 litres de vin ont été emportés.

Militaire, 300 m.: Horisberg J., Morat, 443. Friedli Hans, Langenthal, 453.

Vitesse, 300 m.: Naumann Emile, Zurich, 54. Werren Ernest, Blankenbourg, 53. Gampert Henri, Genève, 53. Schelchen Gottlieb, Genève, 52. Wutrich Gottfr., Langenthal, 52.

Cantonale, 300 m.: Soguel Georges, la Chaux-de-Fonds, 424.4. Berner Auguste, le Locle, 423.5. Neuchâtel, 300 m.: Zurbuchen Edouard, Corcelles, 48. Glauser Johann, Oberdiessbach, 45. Hartmann Josias, Berne, 45. Bieber Armin, Berne, 45. Delacréz André, Saint-Livre, 45. Horisberg J., Morat, 45. Werren Ernest, Blankenbourg, 45. Stabler Fritz, Worben, 45. Rothmund Ernest, Herrenschwand, 44.

Tournautes séries, 300 m.: Schneeberger Théodore, Morges, 419. Dr Muller, Unterengstringen, 418.

Vétérans, 300 m.: Stumpf Ernest, Zurich, 349.85. Landry Jules, Berne, 347.5. Tobler Ad., Wolfhalden, 344.75. Guyer O., Ottenhausen, 341.35. Kellenberger Henri, Schlatt, 335.4. Kuffer Julien, Genève, 335.4. Ruep Fritz, Lucerne, 333.25. Schwyzer W.-Albert, Kussnacht, 332. Bron Emile, Lausanne, 330.5. Frey Henri, Echallens, 96. Faessler Emile, Morges, 95. Josset Paul, la Chaux-de-Fonds, 94. Inauen A., la Chaux-de-Fonds, 94. Jullien Frank, Genève, 94. Baer Jacques, Schaffhouse, 93. Grendelmeier E., Bâle, 93. Fröhlicher Walther, Bâle, 92. Streiff-Mettler A., Thal, 92. Borel Edgar, Neuchâtel, 91. Schwab Alfred, la Tour-de-Peilz, 91. Schneider W., St-Sulpice, 91.

Groupe, 300 m.: Müller Arnold, Berne, 45. Schwab Jean, la Tour-de-Peilz, 45. Hugeli Werner, 45. Kœnitzer Hermann, Worb, 44. Enderli Hans, Neumunster, 44. Quince Alfred, Buttiker Olivier, 44.

Sections, 300 m.: Fallet Jules, le Locle, 46. Hugeli Max, Colombier, 45. Ravens Henri, Cernier, 45. Dr Graber Aurèle, Neuchâtel, 44. Rubeli Alfred, Neuchâtel, 43. Bosshard Henri, Couvet, 43.

Grands groupes, 300 m.: Hunig Fritz, Langenthal, 47. Christen Hermann, Langenthal, 47. Schneeberger Th., Morges, 47. Kœnig Paul, 47. Kaiser G., Couvet, 45. Bosshard Henri, Couvet, 45. Christen Hermann, Langenthal, 44. Dupraz Gustave, Morges, 44. Henchoz Auguste, 44.

Maîtrise, 300 m.: Werner Ernst, Langenbourg, 442.442. Hartmann Josias, 439. Fasel Arnold, Duding, 435. Brand Hans, Langnau, 428. Glauser Ernest, Oberdiessbach, 428. Hugli Werner, Kirchberg, 426. Amandruz Gustave, Genève, 422. Richter Auguste, Paris, 415/405.

Bonheur, 50 m.: Hauptli Jakob, Soleure, 50. Salvisberg Oscar, Grunet, 48.

Progrès, 50 m.: Friedli Hans, Langenthal, 219. Loosly Robert, Langenthal, 212. Dr Mœhrli Walther, Orbe, 207.

Section, 50 m.: Schneeberger Th., 83. Bufft Albert, Vevey, 81.

Maîtrise, 50 m.: Rouiller Jos., Porrentruy, 413. Wahlenmeyer Gottlieb, Sirmach, 410/400.

## POLITIQUE

### Le compromis franco-suisse est adopté à la Chambre française

PARIS, 16. — La Chambre a adopté à la majorité de 534 voix contre une, sur 535 votants, le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier la convention portant compromis d'arbitrage entre la France et la Suisse au sujet des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex.

### Les projets de M. Caillaux

PARIS, 16 (Havas). — Le projet financier du gouvernement commence par exposer qu'en demandant l'autorisation de prendre par décret toutes mesures propres à redresser la situation financière et la monnaie nationale, le gouvernement n'entend rien qu'il puisse considérer comme dérogeant aux droits du Parlement. Le gouvernement ne cède qu'à l'impérieuse nécessité d'aller vite et de poursuivre un plan qui ne comporte aucune division.

Toutes les mesures fiscales qui seront prises seront soumises à la ratification législative. Elles ont trait aux matières suivantes:

1. Aménagements fiscaux destinés non à créer des impôts nouveaux, mais à répartir plus rationnellement les charges fiscales; en particulier, abaissement de 30 pour cent environ du taux maximum de l'impôt général sur le revenu; suppression du droit de conversion des bons au porteur; réduction à la moitié au plus du taux de la taxe de transmission et du droit de transfert; relèvement de 25 pour cent au plus du taux des impôts cédulaires sur le revenu; remaniement de la cédule sur les bénéfices agricoles; suppression du carnet de coupons; renforcement des moyens d'action et de contrôle des administrations fiscales; simplification des modalités d'application et de perception des impôts sur le revenu.

2. Réadaptation du taux des taxes indirectes, lequel ne dépassera en aucun cas le coefficient 5 par rapport au taux d'avant-guerre. En ce qui concerne les droits sur le sucre, le gouvernement n'a pas l'intention de dépasser le coefficient 4.

3. En ce qui concerne la taxe sur le chiffre d'affaire, le taux de 2 pour cent sera généralisé à l'intérieur et à l'importation, tandis que le taux appliqué aux affaires d'exportation, sera unifié à 1.30 pour cent.

4. Relèvement des tarifs ferroviaires et remaniement des impôts frappant les transports automobiles.

5. Création d'une caisse de gestion des bons de la défense nationale et pourvue de diverses ressources. Le montant maximum des bons ainsi gérés est fixé au montant de la circulation actuelle, soit 49 milliards de francs et sera abaissé chaque année du montant des sommes affectées à l'amortissement des bons. La limite d'émission des bons ordinaires du Trésor nécessaires pour les fonds de roulement normaux de la Trésorerie sera réduite à 5 milliards de francs.

6. Opération de consolidation offerte aux porteurs de bons à court terme; opération de conversion proposée aux porteurs de rentes.

7. Convention tendant à modifier et à unifier les règles d'intérêt et d'amortissement en avances de la Banque de France à l'Etat.

8. Préparation de la stabilisation monétaire. Rétrocession à la Banque de France des devises que le gouvernement détient et qu'il se procurera; autorisation donnée à la Banque d'acheter des pièces d'or à un cours à déterminer d'accord avec le ministre; emprunt destiné à la stabilisation.

9. Relèvement du traitement des fonctionnaires sans que le surcroît des dépenses totales dépasse un milliard.

10. Economies.

11. Prohibition d'importation. En ce qui concerne les droits de douane, réajustement des coefficients de majoration aux variations de l'indice général du prix de gros.

Après cet exposé vient le projet proprement dit qui ne comprend que deux articles.

Le premier autorise le gouvernement, jusqu'au 30 novembre prochain, à prendre toutes

mesures propres à réaliser le redressement financier et la stabilisation de la monnaie.

Le second dispose que ceux des décrets qui comportent des dispositions fiscales seront soumis à la ratification législative à l'ouverture de la session ordinaire de 1927, les mesures qui seront prescrites restant définitivement acquies.

### Opposition de la Commission des finances

PARIS, 17 (Havas). — La session des finances de la Chambre s'est réunie vendredi après-midi pour examiner le projet du gouvernement.

Au cours de l'exposé qu'il a fait devant la commission des finances de la Chambre, M. Caillaux a indiqué que c'était sans enthousiasme qu'il demandait des délégations de pouvoirs mais avec la certitude que c'était la seule procédure possible actuellement. L'exemple donné par les pays voisins et notamment par la Belgique l'a conduit à raffermir son attitude.

M. Briand a précisé qu'il se solidariserait pleinement avec M. Caillaux.

Après les explications du ministre des finances, la commission a discuté sur le texte qui lui a été soumis.

Par 15 voix contre 10 et 3 abstentions, elle s'est prononcée pour le passage à la discussion des articles.

Par 14 voix contre 13, la commission des finances a repoussé l'article 1 du projet du gouvernement.

Le rapporteur général a reçu mandat d'établir son rapport en précisant que la commission est hostile à l'adoption de la proposition gouvernementale.

C'est sur cette base que s'ouvrira demain, en séance publique, la discussion, et, finalement, c'est la Chambre qui aura à se prononcer en sa pleine souveraineté sur le projet gouvernemental.

Après avoir rejeté l'article premier amendé du projet du gouvernement, la commission des finances de la Chambre a adopté par 8 voix contre 0 un nouveau texte, repoussé par le gouvernement.

Ce nouveau texte autorise le gouvernement à prendre des mesures qu'une annexe à l'article premier fixerait. En supprimant tout tableau-annexe aux deux articles du projet et en maintenant son point de vue devant la commission, M. Caillaux a entendu maintenir la délégation de pouvoirs qu'il demande à la Chambre et, sans empiéter sur les attributions du Parlement, ne pas être entravé dans son œuvre de salut financier par des limitations et aussi abrégé les débats en séance publique. Au contraire, en demandant une annexe au projet, la commission a voulu déterminer de façon précise le champ des délégations de pouvoirs accordées au ministre des finances.

C'est donc une question de procédure qui sépare surtout la commission du ministre et non une question de fond.

Ces deux conceptions vont se trouver en présence cet après-midi devant la Chambre et il est possible que la discussion, conformément au vœu du gouvernement, ne soit pas de trop longue durée.

### Le gouvernement italien agit sur la presse

MILAN, 16. — Le correspondant du «Secolo», qui avait été envoyé en Suisse pour faire une enquête sur la prétendue «germanisation» du Tessin, a suspendu la série de ses articles dont la publication n'était pas terminée.

La direction du journal a rappelé son correspondant à la rédaction et l'a envoyé dans une station d'été où il a commencé à interviewer une série d'écrivains connus sur des questions littéraires.

Ces jours derniers, le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet, a demandé à la direction des journaux, de ne pas s'immiscer dans les questions de la prétendue germanisation du Tessin.

### Les affaires balkaniques

BUCAREST, 16 (B. P. R.). — Le gouvernement bulgare ayant constaté l'inexactitude de la nouvelle concernant la prétendue attaque du poste bulgare 15 par les troupes roumaines, a fait savoir au gouvernement roumain qu'il renonçait à l'enquête mixte.

BELGRADE, 16 (Avala). — Le journal «Politika» de Belgrade croit savoir que le gouvernement de Belgrade aurait l'intention de faire des démarches diplomatiques à Sofia en vue d'obtenir du Cabinet bulgare qu'il mette fin à l'activité du Comité révolutionnaire pro-macédonien à la charge duquel l'enquête a mis le dernier attentat perpétré contre le journaliste serbe Hadji Popovitch. Selon le même journal le gouvernement de Belgrade saisirait la S. d. N. pour obtenir une garantie internationale et la dissolution de cette organisation révolutionnaire.

### L'affaire Justh

LAUSANNE, 16. — La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral a décidé vendredi matin de poursuivre Ivan de Justh pour contrevention à l'article 42 et à l'article 43 du droit pénal fédéral (outrage public d'un gouvernement étranger et outrage ou mauvais traitement d'un représentant diplomatique) et de le renvoyer pour jugement aux assises du premier arrondissement des jurés fédéraux (Suisse française et italienne). L'ensemble du Tribunal a désigné le juge fédéral Rossel comme président des assises fédérales.

## Les sports

### CYCLISME

#### LA COURSE ZURICH-CHAUX-DE-FONDS

##### Le passage à Neuchâtel

C'est demain, sur un parcours total de 200 kilomètres, que se disputera le 4me «Zurich-Chaux-de-Fonds» organisé par le Vélo-club «Excelsior» de la Chaux-de-Fonds.

Le parcours de l'épreuve — les trois premières éditions l'ont démontré de probante façon — se prête mieux que tout autre à une bataille dans toute l'acceptation du terme. Les routiers ont d'abord 150 kilomètres à couvrir sur des routes absolument plates et roulantes comme un billard, qui permettent aux hommes souples de mettre à contribution leurs qualités de vitesse, tout au long des superbes bords de rubans, par Aarau, Olten, Soleure, Bienne; puis, à partir de Neuchâtel, c'est aux «grimpeurs» de pouvoir montrer ce dont ils sont capables, car les redoutées côtes qui ont noms Rochefort, la Tourne, la Chaux-du-Milieu, et le Crêt du Locle, constituent une succession de difficultés.

La course est ouverte aux deux catégories de coureurs «amateurs» et «professionnels», qui partiront de Zurich à 4 h. et 4 h. 30 du matin. On prévoit le passage des premiers à Neuchâtel (156 km. 300) à 9 h., celui des seconds à 9 h. 30.

#### LE TOUR DE FRANCE

##### 15me étape: Briançon-Evian

La quinzième étape, sur le parcours Briançon-Evian, 303 kilomètres, s'est courue hier. Le départ a été donné à Briançon, à 4 heures du matin aux 43 coureurs restant en course.

A Ailbertville (139 km.), le peloton de tête

comprend encore 24 coureurs.

A la descente sur Bonneville, trois groupes se forment. Le premier comprend: Lucien et Jules Buysse, Van Dam, Collé, Dejonghe, Van de Casteele, Frantz et Aymo, et passe à Bonneville (208 km.) à 12 h. 11; Doosche, Tailleur, De Lannoy, Englebert et Bidot 12 h. 13; Martinet 12 h. 15.

Marignier, 12 h. 40, les coureurs passent en trombe. Au col de Châtillon, Collé est en tête. Tannings, quinze coureurs ensemble, trainent toujours très vite, que même Martinet. Le col des Gets, voit défilier 22 coureurs, avec Lucien Buysse en tête. Puis c'est la lutte finale pour sprinter. Van de Casteele est nettement en tête, mais il se fait remonter par Van Dam.

Le classement de l'étape est le suivant:

1. Van Dam, couvrant les 303 km. du parcours en 12 h. 9 min. 8 sec.; soit à la vitesse d'à peu près 25 km. à l'heure.

2. Van Decastel; 3. Cuvelier; 4. Hardy; 5. Doosche.

Viennent ensuite, toujours avec 12 h. 9 min. 8 sec., les vingt-deux autres hommes faisant partie du peloton de tête: 7. Jules Buysse; 8. Omer Huysse; 9. Collé; 10. Parmentier; 11. Dejonghe; 12. Tailleur; 13. Frantz; 14. Aymo; 15. Sellier; 16. Englebert; 17. Beckmann; 18. Staendert; 19. Mertens; 20. De Lannoy; 21. Bidot; 22. Dretelle; 23. Faure; 24. Vermeulen; 25. Longoni, premier des touristes routiers; 26. Martinet; 27. Touzard.

Gilliard est 40me, en 13 h. 5 min. 21 sec. et Bariffi 42me, en 13 h. 48 min.

Aucun abandon n'est produit.

Le classement général, qui la quinzième étape n'a en rien modifié, du moins en ce qui concerne les quinze premiers, s'établit comme suit:

1. Lucien Buysse, 210 h. 2 min. 3 sec.; 2. Frantz, 211 h. 22 min.; 3. Aymo, 211 h. 25 min. 14 sec.; 4. Beckmann, 211 h. 41 min. 49 sec.; 5. Sellier, 211 h. 51 min. 36 sec.; 6. Dejonghe, 211 h. 58 min. 38 sec.; 7. Parmentier, 213 h. 11 min. 43 sec.; 8. Cuvelier, 212 h. 28 min. 58 sec.; 9. Jules Buysse, 212 h. 39 min. 26 sec.; 10. Bidot, 212 h. 56 min. 17 sec. etc.

Les Suisses figurent comme suit au classement général:

Le premier d'entre eux, Collé, reste dix-huitième, avec 216 h. 59 min. 53 sec.

Martinet gagne un point, passant de la trente-deuxième place à la trente-et-unième, avec 222 h. 28 min. 51 sec.

Gilliard et Bariffi changent entre eux leurs positions. De quarante-deuxième qu'il était à Briançon, Gilliard passe quarante-et-unième, avec 231 h. 26 min. 22 sec.; et de quarante-et-unième, Bariffi passe quarante-deuxième, avec 232 h. 4 min. 54 sec.

Les 43 coureurs sont repartis d'Evian, ce matin à 3 heures, pour la 16me étape, Evian-Dijon (321 km.) puis ce sera demain la 17me et dernière étape, Dijon-Paris (341 km.) avec... l'apothéose.

### Les confusions utiles

Le rédacteur parlementaire de l'agence Reuter apprend que le député communiste britannique Satklatvala, qui a été informé il y a quelque temps qu'il ne pourrait pas pénétrer aux Etats-Unis, a adressé au président Coolidge le message suivant:

«Félicitations pour 150 années de liberté nationale et de progrès social. Votre nation doit être reconnaissante qu'il n'y avait pas alors de Kellogg et de lois d'immigration pour empêcher George Washington et les autres esprits révolutionnaires de pénétrer dans le pays.»

Ce Satklatvala est un fumiste ou un benêt.

A quoi les communistes aspirent-ils? Au renversement de l'ordre social par la violence. Et pour en venir à quoi? La Russie nous le montre: les communistes y ont réalisé tout ce qu'ils ont voulu. On peut donc dire, avec abondance de preuves à l'appui, que le communisme c'est l'assassinat, le vol, la délation organisés et maintenus par le régime de la terreur à la fois le plus odieux et le plus abject.

Le communisme n'est pas une association politique qui recherche le bien général par des moyens avouables; c'est une organisation de malfaiteurs poursuivant par les pires mesures l'immédiate satisfaction de leurs intérêts particuliers. Il part d'un egoïsme ne reculant devant rien pour aboutir à la ruine de la masse au profit de quelques-uns; faisons le compte du petit nombre de ceux qui en Russie ont tout ce qu'ils veulent et du nombre énorme de ceux qui manquent même du strict nécessaire, et nous serons édifiés.

Et c'est un communiste qui, calmement, se compare avec les siens à Washington et aux autres esprits révolutionnaires! Il faut ne rien connaître de l'histoire et tout ignorer du noble et généreux Washington pour lâcher de telles billevesées.

Mais c'est précisément en spéculant sur l'ignorance que les farceurs arrivent à leurs fins. Plus ils montrent d'audace dans leurs niaiseries comparaisons et plus ils gagnent l'oreille et la faveur des hommes de bonne foi et de peu de savoir.

Jeter la confusion dans les esprits pour les empêcher de faire les distinctions nécessaires, voilà l'exercice préféré des communistes. Le Satklatvala qui se réclame de Washington sait bien ce qu'il veut. Ce n'est pas un benêt: c'est un fumiste. Il y a des fumistes inoffensifs et des fumistes nuisibles. Le Satklatvala appartient à ces derniers.

## NOUVELLES DIVERSES

L'effet d'un coup de feu. — Un habitant de Toerbel, près Viège, se trouvait vendredi à la gare d'Obergesteln, de la ligne Brigue-Furka, rentrant d'une visite aux pâturages de l'Oberland bernois.

Avant de prendre le train pour Brigue, il jugea prudent de décharger son revolver. En manipulant l'arme, le coup partit et atteignit un paisible habitant de la vallée de Conches, M. Hallenbarter, qui stationnait à la gare. Le malheureux fut atteint à la cuisse, que le projectile traversa de part en part. En s'affaissant, la victime se fractura l'autre jambe.

Le blessé, dont l'état inspire de vives inquiétudes, doit être transporté à l'hôpital.

L'incendie d'Unterhallaun. — On apprend de Schaffhouse que l'enquête à propos de l'incendie du 14 juillet, qui a détruit quatre maisons, a établi que le sinistre est dû à la fermentation du foin dans la grange de M. Jakob Heer.

Les accidents. — On annonce de Winterthour qu'une fillette de neuf ans, de la famille Kaufmann, cafetier, à Wöllingen, qui se rendait à l'école à bicyclette, a fait une chute à un endroit en forte pente et s'est jetée sous un char de gravier qui passait au même instant. La fillette eut la poitrine écrasée par une des roues et fut tuée sur le coup.

A Coblenz (Argovie), M. Emile Kalt, âgé de 50 ans, préfet de district, qui avait attaché deux échelles pour faire des réparations sur le toit de sa maison, est tombé et s'est brisé la nuque, l'attache s'étant rompue. M. Kalt a été tué sur le coup. Il laisse une femme et un enfant.

Une voie ferrée sabotée. — On mande de Londres que cinq wagons d'un train bondé de voyageurs revenant de Peterborough ont déraillé à

Helstone et ont endommagé la voie sur une certaine distance. Deux voyageurs ont été blessés en sautant hors d'un wagon. Après examen des dégâts, on a découvert que la voie avait été sabotée sur une distance de 1 kilomètre et demi. On cherche à éclaircir ce mystère. On émet l'hypothèse que le train précédent aurait déraillé et se serait remis sur le rail sans que son mécanicien s'en fût aperçu (!)

## DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

### La terre tremble

VICTORIA (Colombie britannique), 17 (Havas). — Une forte secousse sismique, qui a commencé à 2 h. 33 du matin et a duré plus d'une heure, a été enregistrée ici hier matin. Le centre des perturbations se trouve à 1800 km., probablement dans l'Alaska.

### La Serbie éprouvée Réduction des traitements en faveur des sinistrés

BELGRADE, 17 (Avala). — Les journaux évaluent à près de deux milliards de dinars les dégâts causés jusqu'ici par les inondations. Le Danube a rompu sa digue près de Bogojewo, inondant cette localité et menaçant Novisad.

Dans un but économique général et